

GRAND BESANÇON

MARS - AVRIL 2015 N°68

COMMUNE
À L'HONNEUR
**Les Auxons bras
dessus dessous**

COMMUNES
**Pirey inaugure
le Centre Croppet**

RENCONTRE
**Romuald Bertrand,
le couturier des miss**

**Lutte contre
le changement climatique :
redoublons d'énergie !**



Amagney
Arguel
Audeux
Avanne-Aveney
Besançon
Beure
Boussières
Brillans
Busy
Chalèze
Chalezeule
Champagney
Champoux
Champvans-les-Moulins
Châtillon-le-Duc
Chaucenne
Chaufontaine
Chemaudin
Dannemarie-sur-Crète
Deluz
École-Valentin
Fontain
Franois
Genes
Grandfontaine
La Chevillotte
La Vèze
Le Gratteris
Les Auxons
Larnod
Mamirolle
Marchaux
Mazerolles-le-Salin
Miserey-Salines
Montfaucon
Montferrand-le-Château
Morre
Nancray
Noironte
Novillars
Osselle
Pelousey
Pirey
Pouilley-les-Vignes
Pugey
Rancenay
Roche-lez-Beaupré
Routelle
Saône
Serre-les-Sapins
Tallenay
Thise
Thoraize
Torges
Vaire-Arcier
Vaire-le-Petit
Vaux-les-Prés
Vorges-les-Pins

04 Arrêt sur image

06 Grand Besançon au quotidien

10 Économie
Une pépinière pour faire pousser les entreprises

20 Expressions politiques
Tribune libre des élus communautaires

23 Commune à l'honneur
Les Auxons bras dessus bras dessous

25 L'actu des communes
Champvans-les-Moulins / Châtillon-le-Duc / École-Valentin / Pirey / Saône / Serre-les-Sapins / Tallenay / Thise.

29 Rencontre
Romuald Bertrand, le couturier des miss

31 Conservatoire
Ecole de musique

32 Sortir

 Retrouvez à l'intérieur de ce magazine le dépliant habitat consacré aux aides disponibles pour la rénovation énergétique de votre logement. N'hésitez plus, lancez-vous !

  **RETROUVEZ VOTRE AGGLO EN LIGNE SUR**    

MAGAZINE BIMESTRIEL - COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU GRAND BESANCON - La City, 4, rue Gabriel Plançon - 25043 Besançon cedex - Tél. 03 81 65 07 00, fax : 03 81 82 29 60
• Courriel : magazine@grandbesancon.fr - www.grandbesancon.fr
• Directeur de publication : Jean-Louis Fousseret • Direction de la communication : Thomas Roussez • Direction de la rédaction : Florian Pasqualini • Illustration-Dessin : Jean-Michel Mourey • Comité éditorial : Gabriel Baulieu, Martine Menigoz, Thomas Roussez, Florian Pasqualini • Rédaction : Nadine Eybert-Baud, Katia Mairey, Véronique Vuillemin-Filippi, Nicolas Bruder, Direction Communication Grand Besançon • Crédit photo couverture : Emmanuel Eme • Crédit photos : Jack Varlet, Olivier Perrenoud, Emmanuel Eme, DR, sauf mention contraire • Maquette - mise en page :  scoop communication - Impression : Groupe MAURY, zone industrielle, 45330 Malesherbes • Distribution : La Poste • Représentant légal : Jean-Louis Fousseret • Dépôt légal : mars 2015 - N° ISSN 1634-3476 - Édité à 94 500 exemplaires.

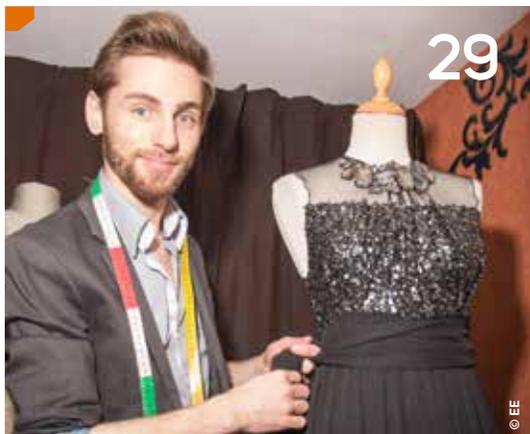

PEFC
10-31-1282
Certifié PEFC
Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.
pefc-france.org



12
CHANGEMENT CLIMATIQUE
REDOUBLONS D'ÉNERGIE !
Lutter contre le changement climatique c'est l'affaire de tous. Tour d'horizon des actions menées dans le Grand Besançon et des perspectives à venir.



10



29

**GABRIEL BAULIEU**

1^{er} Vice-président du Grand Besançon
Maire de Serre-les-Sapins

JEAN-LOUIS FOUSSERET

Président du Grand Besançon
Maire de Besançon

UNE AGGLOMÉRATION ÉCO-RESPONSABLE

« *Nous sommes tous responsables de notre terre* », voilà ce que nous comprenons aujourd'hui lorsqu'on nous parle de « développement durable ». Parce que cette expression n'est plus une notion abstraite, éloignée de nos préoccupations quotidiennes. Nous avons en effet pris conscience de l'impact de nos activités sur l'environnement : au fil des années, des gestes simples sont ainsi devenus évidents et nous permettent notamment de réduire nos déchets, significativement.

Le Grand Besançon se doit d'exercer son rôle en la matière. Si notre contribution, seule, a un impact limité, la synergie créée grâce à la mobilisation de tous les acteurs du territoire porte déjà ses fruits. Ainsi, nos actions dans ce domaine, que vous découvrirez en détail dans le dossier du mois, se déclinent sur plusieurs axes : environnemental, social, urbanistique, économique. Citons à titre d'exemples le développement des transports publics et des modes doux, la construction de bâtiments à basse consommation d'énergie, la réduction de l'éclairage public dans plusieurs communes du

“ Le Grand Besançon se doit d'exercer son rôle pour un développement durable ”

territoire, l'intégration de clauses sociales et environnementales dans les marchés publics...

L'enjeu est de taille : trouver la meilleure adéquation possible entre croissance et respect de la planète... en veillant à ce que cette durabilité profite à tous et ne crée pas de nouvelles inégalités.

Parce que nous tenons aussi à intégrer cette dimension dans les outils de communication du Grand Besançon, nous avons imaginé une nouvelle maquette pour votre magazine d'information et espérons que vous aurez « durablement » plaisir à le parcourir.

Si vous êtes par ailleurs adeptes des réseaux sociaux, vous pourrez bientôt y devenir un « fan » du Grand Besançon !

Une agglomération, plus que jamais éco-responsable, qui bouge avec vous et pour vous !

JE SUIS
CHARLIE



Grand Besançon solidaire avec Charlie

LE GRAND BESANÇON EST CHARLIE !

Le slogan a résonné dans toute la France et dans le Grand Besançon le 10 janvier. Plus de 30 000 Grand Bisontins se sont réunis au centre-ville de Besançon pour rendre hommage aux victimes des attentats. De mémoire de Grand Bisontin, on n'avait pas vu cela depuis la grande manifestation des Lip en 1973.

L'ENSEMBLE CRISTOFORI

Un week-end par mois lors de ce premier trimestre 2015, les musiciens de l'ensemble Cristofori et les artistes invités ont donné un récital de musique de chambre. Des « trésors » appréciés par les mélomanes grand bisontins, chaque année plus nombreux.





CROSS DU GRILLON

« Nous aimerions pour une fois avoir la neige pour profiter d'un joli cross blanc » ! Le vœu de François Rauscher, l'organisateur du cross du grillon de Dannemarie-sur-Crète, a été exaucé. Le 24 janvier, plusieurs centaines de courageux coureurs ont bravé les frimas hivernaux pour venir slalomer entre les flocons.



LES MISS DU GRAND BESANÇON

Le samedi 30 janvier, c'était l'heure des miss du Grand Besançon. Et c'est Marie Sebire, étudiante de 22 ans, qui aura le privilège de représenter notre territoire durant une année. Félicitations à la nouvelle reine du Grand Besançon !



GRS

Les spectaculaires championnats interregionaux de GRS se sont tenus au gymnase Diderot de Besançon le 8 février dernier.



60 étudiants européens s'affronteront fin avril lors d'un concours d'analyses sensorielles à l'ENIL de Mamirolle.

TRANSPORTS

Tarifs Ginko : Agglo et usagers subissent la hausse de la TVA

Début 2014, la TVA applicable aux transports de voyageurs est passée de 7 à 10 %. Cette hausse ne constitue pas une recette supplémentaire pour l'Agglo, qui en a d'ailleurs limité l'impact pour les usagers, en la supportant jusqu'au 1^{er} janvier dernier, à hauteur de 350 000 € sur son propre budget.



Le réseau Ginko compte parmi les plus efficaces de France. Et ce sont les premiers intéressés qui le disent, puisque la Fédération Nationale des Associations d'Usagers des Transports a décerné un « Ticket vert » au Grand Besançon pour

saluer l'introduction innovante du tram venu compléter l'offre « bus ». Cette performance globale du réseau va de pair avec une gamme tarifaire attractive. Pour autant, l'Agglo et l'exploitant ont subi, en 2014, une augmentation de la TVA, un impôt d'État qui vise le consommateur. Par son principe même, cette hausse se répercute sur les voyageurs. Au 1^{er} janvier dernier, l'évolution moyenne des tarifs a ainsi été de 3 % : les abonnements – concernant 80 % des usagers – ont augmenté de 2,74 % et les titres au voyage de 5,12 %. Les tarifs sociaux n'ont pas été impactés. Soulignons que la TVA majorée a eu les mêmes répercussions dans d'autres agglomérations. Et rappelons surtout que pour le budget des ménages, le réseau Ginko constitue toujours une alternative avantageuse à la voiture !



Bus en site propre « Viotte-TEMIS-Bouloie » : 660 000 € de subvention !

Le 18 décembre dernier, l'Agglo a obtenu une subvention de 660 000 €, en vue de la création d'un Transport Collectif en Site Propre (TCSP) reliant la Gare Viotte à TEMIS, via le Campus de la Bouloie. Ce financement – attribué par l'État sur une assiette subventionnable de 4 890 000 € – confirme la qualité d'un projet complémentaire au tram et qui répondra à la forte attente des étudiants du Campus, exprimée lors des consultations publiques du projet « tram ». Le TCSP empruntera 4,7 km de couloirs réservés aux bus, créés sur l'axe de la nouvelle ligne Ginko n°3, dès 2017. À cette date, 9 000 voyageurs quotidiens sont attendus entre le pôle multimodal Viotte, desservi par le tram, et TEMIS. Pour satisfaire une telle demande, les bus assureront une fréquence de 8 à 10 minutes, en heures de pointe, et circuleront aussi en soirée et le dimanche.

Un concours plein de saveurs

Après la journée portes ouvertes prévue le 14 mars, l'ENIL de Besançon Mamirolle recevra Europel, le concours européen d'analyses sensorielles, du 21 au 24 avril.

« Si c'est notre sixième participation au concours, c'est la première fois que notre école l'organise. Pour cette 17^e édition, nous remettons en jeu nos trophées obtenus l'an passé en Italie et en 2013 en Lettonie » annonce Laurent Chevalier, directeur adjoint de l'École Nationale d'Industrie Laitière (ENIL) de Mamirolle qui forme aux métiers de l'agroalimentaire. Quelque 60 étudiants, soit une vingtaine d'équipes de différentes écoles européennes s'affronteront sur des épreuves d'évaluation de produits laitiers confectionnés par ces écoles (fromages, laits et beurres). Deux autres jours seront consacrés aux dégustations de produits de terroir, de Franche-Comté ou d'ailleurs, ainsi qu'à la visite de sites emblématiques de la région. « La dimension d'échange et de découverte d'Europel est en effet essentielle pour ces jeunes qui se rencontrent, apprennent à se connaître, et peuvent goûter à diverses spécialités d'un pays ou d'une province. » Après un préambule à la salle des fêtes de Mamirolle, concurrents et accompagnateurs se retrouveront deux jours durant pour un séjour placé sous le signe des saveurs.

Infos :

Tél. 03 81 55 92 00 / www.enil.fr / www.europel.org

« Se déplacer autrement », et comment !

Les pratiques alternatives à la voiture individuelle, on en parle, mais y recourt-on ? C'est pour répondre à la question que le Grand Besançon a initié une semaine d'expérimentation avec la participation de 31 volontaires.

Menée à l'initiative du CDP (Conseil de développement participatif) par le Bureau d'études « bt » et l'Université de Franche-Comté, cette semaine test a permis à un panel d'automobilistes grand bisontins de faire l'expérience de la multimodalité. Bus, tram, marche, vélocité, auto-partage, covoiturage... au choix. Que ressort-il des carnets de bord tenus par les testeurs ? L'analyse montre que même bien disposé au changement et à l'éco-citoyenneté, il n'est pas facile de rompre avec ses habitudes... « Il faut du temps ! » Le temps de repenser son organisation au quotidien.

Le report de la voiture sur la marche d'abord, sur le tram et le bus ensuite, tend à prouver que le public n'est pas toujours au fait des solutions alternatives, ni des modalités d'utilisation (vélocité, auto-partage). Un constat qui se vérifie *a fortiori* pour les habitants

en zone périurbaine. Il n'empêche qu'après expérimentation, la perception des nouvelles options de déplacement est globalement positive, en particulier pour le covoiturage. Les économies réalisées et le confort ne suffisent apparemment pas à compenser les « efforts » à fournir pour lâcher le volant. En somme, le renoncement total à la voiture, non ! La multimodalité, oui ! Alors que faire pour encourager le transfert du véhicule personnel aux modes moins impactants et pour lever les freins ? Développer et cibler la communication, faciliter le passage d'un mode de déplacement à un autre, accompagner la « prise en main » (comme pour vélocité), seraient les principales pistes à envisager. Rendez-vous à l'été 2015 avec les préconisations finalisées du CDP.

➤ **Conclusions en détail sur grandbesancon.fr/cdp**

Le rendez-vous des mains vertes



FLEURISSEMENT

Le lancement de l'opération de fleurissement du Grand Besançon est l'occasion pour les passionnés de jardinage de révéler leurs talents, en participant à l'embellissement des communes. À l'image de Jacqueline, habitante de Rochelez-Beaupré qui participe depuis près de 15 ans. « J'aime embellir la propriété, créer des effets par exemple avec les couleurs. Je fais très attention aux contenants aussi, pas question qu'ils aient des couleurs bizarres ! Et puis je fais des essais, je change certaines plantes chaque année. » Aidée de son mari René, Jacqueline passe de nombreuses heures au jardin dès la saison venue. « J'enlève les fleurs fanées, le matin et le soir. Mes voisins rigolent, ils me disent « alors tu grattes ? ». Si vous aussi, vous aimez l'art du jardinage le concours de fleurissement est fait pour vous !

➤ **Inscriptions avant le 25 juin auprès de la mairie de votre commune. Plus d'informations auprès du service Environnement du Grand Besançon ou sur le site www.grandbesancon.fr**

Signature du contrat de ville

Née à la fin des années 1970, la politique de la ville vise à améliorer le quotidien des habitants des quartiers les plus fragiles. Désormais, l'ensemble de ces actions est regroupé au sein d'un seul dispositif : le Contrat de ville, piloté par le Grand Besançon et la Ville de Besançon, avec l'appui de leur partenaires (État, Région, Département, bailleurs sociaux, CAF du Doubs...). Signé le 21 février dernier, le Contrat de ville concerne 13 quartiers de l'agglomération (à Besançon et Novillars) et compte trois orientations : la tranquillité publique, une politique de développement social en direction des jeunes et des familles, ainsi que le renforcement de l'attractivité des quartiers. Ces thématiques seront concrétisées grâce à des actions élaborées, au cours de l'année, en lien étroit avec les Conseils citoyens mis en place dans les quartiers prioritaires. C'est là toute la philosophie portée par le nouveau Contrat : des habitants concertés pour être mieux concernés !

Le nouveau réseau GINKO tisse sa toile

Les premiers chiffres de fréquentation du nouveau réseau depuis septembre dernier confirment que les rames turquoise du tramway et les nouvelles lignes de bus ont bien intégré le paysage grand bisontin.



La fréquentation du nouveau réseau Ginko est en hausse.

Installé sur ses rails depuis quelques mois seulement, le tram a déjà été adopté par bon nombre d'usagers. Il transporte ainsi les Grand Bisontins pour près de 35 000 voyages par jour en semaine et 20 000 le week-end. Durant les quatre premiers mois de mise en service, ce sont plus de 6 millions de voyageurs qui ont pris place à bord des bus ou des rames,

soit une hausse de plus de 20 % de la fréquentation du réseau Ginko comparée à la même période en 2013. Les usagers l'ont compris, le tramway est un moyen de transport rapide et régulier qui rend les déplacements plus confortables. Les lignes de bus, qui assurent une desserte de proximité au cœur des quartiers et des villages, sont aussi bien utilisées, de même que les parkings relais qui ont également vu leur fréquentation augmenter. Un succès qui ne fait pas oublier les difficultés des premiers mois du nouveau réseau auxquelles des réponses ont déjà été apportées et le seront encore. L'amélioration de la sécurité a fait l'objet d'une grande attention, de même que le confort des usagers avec une offre élargie sur certaines lignes, l'ajustement de certains horaires, l'installation de poignées dans les rames ou le réglage des dispositifs de freinage / accélération pour la stabilité des passagers. Le travail d'amélioration du réseau se poursuit, avec notamment un système d'information, de géolocalisation et de comptage en temps réel qui sera entièrement opérationnel prochainement, au service des voyageurs.

Onefit à la conquête de l'ouest

Jeune *start-up* bisontine spécialisée dans les solutions technologiques spécifiques au patient de chirurgie orthopédique, Onefit vient de recevoir l'agrément de la *Food and Drug Administration* (agence américaine des produits alimentaires et médicaments) pour son logiciel de chirurgie orthopédique. Le logiciel sera officiellement lancé sur le marché américain à l'occasion de l'assemblée annuelle de l'*American Academy of orthopedic surgeon*, en mars à Las Vegas. Une avancée majeure puisque le marché américain représente près de 50 % des opérations orthopédiques dans le monde. L'outil de pointe, développé par Onefit, apporte aux chirurgiens la troisième dimension, eux qui devaient jusqu'alors se contenter de deux dimensions. Créée en 2011, rachetée en 2013 par la société EOS Imaging basée à Paris, et résolument tournée vers l'international, Onefit et ses 20 salariés n'en restent pas moins fidèles à leurs terre natale, Besançon et plus précisément à TEMIS Innovation.

La fibre optique se déploie

Le réseau de très haut débit par fibre optique continue à se déployer prioritairement dans les zones d'activités : il relie désormais Marchaux-Chaufontaine mais aussi le parc de l'Échange (Chemaudin/Vaux-les-Prés), après celles de TEMIS, de La Fayette ou des Hauts du Chazal à Besançon. En effet, depuis le 30 janvier, une convention lie le syndicat mixte Lumière (Grand Besançon, Ville, Département, CCI du Doubs...) et la société APRR (Autoroute Paris Rhin-Rhône), dont le réseau de fibre optique court le long de la liaison autoroutière A36. Ces deux zones sont connectées au point de Présence opérateur (POP) situé au Datacenter de Besançon, rue Einstein vers le CHRU.

Les entreprises des zones de Chaufontaine et de l'Échange, désormais estampillées THD (très haut débit) ont aujourd'hui un accès ultra performant aux autoroutes de l'information pour un loyer mensuel très raisonnable de 98 € pour un débit de 1 gigabit par seconde. Selon Claude Lambey, Directeur des Technologies de l'information et de la communication au Grand Besançon, « cette nouvelle technologie permettra aux entreprises de ces zones d'activités de se raccorder sur le réseau commun en utilisant chacune leur propre spécificité ».

L'Agglo élargit ses réseaux (sociaux)

Ce début d'année est marqué par une visibilité affirmée du Grand Besançon sur de nombreux réseaux sociaux : Facebook, LinkedIn, Google+ ou YouTube. « L'idée est d'ouvrir de nouveaux espaces de dialogue avec les Grand Bisontins, en étant toujours plus à leur écoute, explique la Webmaster à l'Agglo. Il s'agit aussi de promouvoir le territoire auprès des « expatriés », des touristes et des entreprises exogènes. Cette culture de l'interaction et de l'écoute s'est développée avec le projet de tramway, dont la conduite a suscité de nombreux échanges de proximité avec les habitants et les acteurs professionnels du territoire. » D'ailleurs, la page Facebook de l'Agglo est l'héritière de celle ayant été ouverte à l'occasion de l'inauguration du tram. La présence accrue du Grand Besançon sur le web lui permettra également d'être plus proche des habitants au quotidien, tout en affirmant ses atouts économiques auprès des publics professionnels. « Les réseaux sociaux compléteront le site Internet de l'Agglo, en



Retrouvez toutes les actus de votre agglo sur les réseaux sociaux.

apportant des informations de façon plus régulière et moins institutionnelle, souligne-t-elle. Ces médias nous permettront aussi de multiplier les partenariats avec les acteurs des 58 communes de l'Agglo et bien au-delà. » En effet, l'activité du Grand Besançon sur les réseaux sociaux, tout virtuels qu'ils sont, s'appuie sur une communauté humaine bien concrète...



Le Data Center double sa capacité

C'est officiel depuis le mois de décembre : le Data Center du Grand Besançon situé rue Albert Einstein à proximité du CHRU, doublera sa capacité d'hébergement, comme l'a annoncé le directeur général de Zayo (ex-Néo Clyde). Coffre fort ultra-sécurisé qui abrite les données numériques de centaines d'entreprises, collectivités et administrations dans 300 m² d'armoires informatiques, le Data Center ouvrira de nouvelles baies – des disques durs sécurisés – qui se connecteront avec la dorsale numérique en très haut débit Lyon-Strasbourg, à la vitesse de 800 gigabits. Besançon a été retenue parmi huit sites d'implantation français grâce à son réseau Lumière. Une nouvelle preuve du dynamisme du Grand Besançon et de son caractère «branché» !

FRI, de l'élan à l'innovation

L'entreprise COVALIA a bénéficié des aides à l'innovation.

Valeur d'anticipation et de conquête économique, moteur de développement et facteur de compétitivité, l'innovation nécessite d'être soutenue. Le Fonds régional d'aide à l'innovation a été créé dans ce but en 2006 par Bpifrance, abondé par la Région Franche-Comté, les 4 départements, les communautés d'agglomération de Belfort, Montbéliard et Besançon. Le Grand Besançon a pour sa part, depuis cette date, versé 2,1 millions d'euros en subventions à une trentaine d'entreprises du territoire sous forme d'avances remboursables ou de subventions. « Bpifrance apporte une expertise sur les projets novateurs, individuels ou collaboratifs, et le FRI contribue à leur financement à différents stades : faisabilité, partenariats technologiques et développement » souligne Pierre-Alain Truan, délégué Innovation en charge du FRI à Bpifrance Franche-Comté. Ces aides représentent en moyenne 2 emplois soutenus par entreprise ou unité de recherche.

Exemple de projet collaboratif financé par le FRI, le projet CORTECS (Centralising Operation Room Tower with Energy Caring System) piloté par l'entreprise Maquet à Orléans, travaille à la création d'un bloc opératoire intelligent qui permet de communiquer avec l'extérieur. « En charge du volet télé-médecine de CORTECS, la société bisontine Covalia a bénéficié d'environ 100 000€ de subventions, soit 50 % du coût total, ce qui a donné un coup d'accélérateur à un projet aujourd'hui opérationnel » témoigne Éric Garcia, directeur général.

Contacts :
Bpifrance, 17 rue Alain Savary
- 25000 Besançon
Tél. 03 81 47 08 30





Une pépinière pour faire grandir les jeunes pousses !

Comme le nom l'indique, une pépinière sert à mettre sous serre et à tuteurer les jeunes pousses. Pour soutenir l'éclosion d'activités, c'est au sein de ses deux pépinières que la mission développement économique du Grand Besançon s'emploie à accompagner l'initiative entrepreneuriale : la pépinière généraliste de Palente, gérée depuis 2000 par la Boutique de gestion (BGE) Franche-Comté, et TEMIS Innovation, réservée aux start-ups innovantes.

Avec un budget annuel d'environ 400 000 € provenant des prestations vendues aux entreprises et de l'aide de collectivités dont le Grand Besançon, cet outil de développement économique local offre à la création d'activités des conditions de démarrage optimales. Visite guidée du 2C et du 4J, chemin de Palente.

Faciliter l'éclosion de projets

MC Robotics (robotics industriel), Brainstorm Fashion (mode masculine), Pika Print (imprimerie) ou Studio Grenadine (graphisme), Khartès Packaging (cartonnage numérique), voilà cinq exemples de sociétés parmi les 27 raisons sociales qu'hébergeait fin 2014 la pépinière de Palente pour un total de 62 emplois. Tertiaire, industriel ou artistique, ici les secteurs d'activités cohabitent sous l'aile protectrice de BGE FC qui accompagne, dans le cadre d'une délégation de service public, les entrepreneurs en phase de démarrage. « Une fois le dossier accepté par le Comité d'agrément du Grand Besançon, nous leur assurons à la faveur d'une convention d'hébergement, accompagnement et suivi pour une durée de deux ans ; convention renouvelable deux fois

un an au maximum. Cela va de l'aide aux démarches, de la formation, du conseil en stratégie, à l'élaboration du business plan et du prévisionnel si besoin, et à la mise à disposition de salles de réunion, de notre fonds documentaire, de matériels... » développe André Aurière, directeur de BGE FC. « Réunis dans un même environnement, les chefs d'entreprise ont la possibilité d'échanger, de partager leurs expériences. C'est important, quand on se lance, de ne pas se retrouver isolé mais, au contraire, d'être en contact avec des personnes dans la même situation que soi. L'objectif pour nous étant de contribuer à la pérennisation de l'activité ». Avec 80 % de réussite à 4 ans après la création de l'entreprise, il apparaît que le passage en pépinière constitue un réel plus pour les créateurs d'entreprise.



Locaux disponibles : du fait de la rotation normale des entreprises, des bureaux et des ateliers de différentes surfaces sont libérés.

Informations sur www.bgfc.org
au 03 81 47 97 00
ou jessy.henry@bgfc.org



« Une chance de rebondir »

À 40 ans, Christophe Prevost vient d'opérer sa reconversion professionnelle en fondant Énergie verte maison, franchise de la marque « jeproduismonelectricite.com ». « Après une formation spécifique, je me suis lancé dans la commercialisation et la pose de solutions en énergies renouvelables, en particulier les systèmes photovoltaïques thermiques. Pour passer du statut de salarié à entrepreneur, se faire accompagner est appréciable. J'ai trouvé à BGE FC et à Doubs Initiatives le type d'aides qu'il me fallait. L'adhésion à BGE FC ouvre droit à des services soit gratuits, soit à tarifs très avantageux. Surtout, le maillage d'entreprises d'horizons divers et la pluralité de profils créent une dynamique et permettent d'élargir son réseau. Une chance pour rebondir ! » La société accueillera sa future équipe d'installateurs en avril.

Infos : 06 09 81 72 84

Qui sont **les jeunes pousses** de Palente ?

En 2014, pas moins de 9 entreprises de divers secteurs sont venues se greffer à la pépinière : Isole plus Franche-Comté (travaux d'isolation), I + 1 (veille économique), Pauline Fournier (coaching), Mets ta blouse (atelier de peinture artistique), OCCS (instrumentations électroniques), Éclore (coaching) et quatre petites dernières. Témoignages des dernières nées.



« Expertise et orientation »

Fondateurs de l'auto-école sociale associative EIC Mobilités citoyennes, Emmanuelle Chipaux et Cédric Guillot se sont installés fin 2014. « Nous proposons un enseignement du code et de la conduite adapté à un public en difficulté que les prescripteurs sociaux nous envoient. Nous avons contacté la structure et monté le projet avec son expertise et ses conseils. Nous avons aussi mobilisé du financement participatif grâce à l'outil notrepetiteentreprise.com, démarche qui nous a valu d'obtenir une aide appréciable de 3 000 € d'AXA Prévention. »

Infos : 06 73 86 05 75

« Un tremplin »

Derniers installés, en janvier, David Arens, Carole et Gilles Botteron sont à la tête de « L'identité, la signalétique autrement ». Créée par ce trio fort de 20 ans d'expérience, la société est spécialisée « dans la conception, fabrication, pose et maintenance d'enseignes, de totems, d'écrans, d'afficheurs, pour une clientèle professionnelle » expose Carole. « BGE FC nous fournit les locaux et les moyens logistiques dont nous avons besoin pour démarrer. L'avantage de la convention d'hébergement est de garantir une certaine liberté, la possibilité de s'agrandir sur place si besoin, en attendant de trouver dans le privé, une fois l'activité lancée, le bâtiment adéquat (préavis de départ d'un mois seulement). C'est grâce à une petite annonce que nous avons saisi l'opportunité d'occuper un plateau industriel au 4J et une cellule bureau au 2C. Cette formule en pépinière va servir de tremplin à notre développement (5 emplois à ce jour, un 6^e en création cette d'année). »

Infos : 03 81 47 22 51



« Un cocon urbain »

Être à son compte, Jean-Michel Mourey a bien connu. Après un détour dans le salariat, il a repris du collier en créant en avril dernier son studio créatif pour la publicité et la communication, « Jean-Mi et Compagnie », qui développe entre autres l'illustration d'art et le dessin de presse. « Pourquoi la pépinière ? D'abord parce que je tenais à rester à Besançon. Ensuite, parce qu'on y est entouré ! Sur place, par l'équipe de la BGE FC, et plus largement par l'ensemble des partenaires

économiques, institutionnels et associatifs ainsi que par d'autres créateurs, avec qui éventuellement entrer en collaboration. J'ai autrefois déjà eu recours à la structure pour un projet similaire. Je savais y trouver une gamme complète de services, à des coûts réduits. Un vrai cocon. » Seul aux manettes, Jean-Mi fait appel à des professionnels extérieurs, auto-entrepreneurs ou sociétés pour l'accompagner sur certains projets, d'où le « et compagnie » de la dénomination.

Infos : 07 87 28 50 19



LUTTE CONTRE
LE CHANGEMENT CLIMATIQUE :
**REDOUBLONS
D'ÉNERGIE !**

« *C'est d'âme qu'il faut changer, non de climat* » déclarait Sénèque il y a deux millénaires. Depuis longtemps déjà, le Grand Besançon s'attache à proposer des solutions locales - des choix énergétiques durables - au défi mondial du changement climatique. Après un premier Plan Climat Énergie Territorial, il s'apprête à signer, en juin, une seconde feuille de route pour 2015-2018. Bilan et perspectives.



LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE : Redoublons d'énergie !

La planète se réchauffe. Cette réalité ne fait plus débat. La température moyenne planétaire en 2012, a progressé de 0,89 °C par rapport à la moyenne du XX^e siècle et elle devrait progresser encore. Mais cet état n'est pas immuable et pour lutter contre ce réchauffement climatique, le Grand Besançon a depuis sa création été soucieux des enjeux environnementaux. Rappel.



Gaspillage énergétique : sans Gennes !

29 communes ont d'ores et déjà adhéré au dispositif de Conseil en énergie partagé du Grand Besançon afin de mieux prendre en compte la composante énergétique de leur patrimoine bâti. Parmi elles, Gennes, où les élus ont estimé « *qu'il fallait faire quelque chose, à notre échelle* » souligne Thérèse Robert, maire de la commune. Depuis l'automne 2012, la municipalité pratique l'extinction de son éclairage public entre 23h et 5h du matin, générant sur une année une

économie énergétique de près de 48 % ! Pionnière, Gennes a aussi choisi depuis 2003 la chaufferie automatique au bois pour quatre de ses bâtiments communaux, et peut-être bientôt pour 5, avec la salle polyvalente qui devrait subir un lifting énergétique complet. Un moindre mal pour une commune disposant de ressources en bois conséquentes. Et la municipalité ne compte pas s'arrêter là, avec un diagnostic de son parc lumineux en cours et surtout la mise en place d'un broyeur à végétaux communal (subventionné à 80 % par l'ADEME et le SYBERT) de façon à décharger la déchetterie et à diminuer le nombre de trajets réalisés.

En 2006, le Grand Besançon fut l'un des pionniers du programme national de labellisation énergie-climat des collectivités, et obtint la reconnaissance européenne de référence CAP Cit'ergie* (voir page 17) pour la période 2007-2011. Dans le même temps, les élus du Grand Besançon décidèrent l'élaboration d'un Plan Climat Énergie Territorial (PCET) à l'échelle des 59 communes de l'agglomération, co-élaboré avec la Ville de Besançon. La démarche se poursuivit avec la signature en 2008 de la Convention européenne des maires sur le changement climatique, avec pour objectif une baisse d'au moins 20 % des gaz à effet de serre à horizon 2020. Alors que le PCET s'échafaudait, l'action en faveur de l'énergie et du climat dans les communes de l'agglomération se structurait avec les conseils en orientation énergétique pour les communes afin d'optimiser la gestion énergétique des bâtiments communaux. Un premier pas, avant, en 2011, la mise à disposition par l'agglomération, d'un Conseil

en Énergie Partagé pour accompagner les communes dans la maîtrise de leurs charges énergétiques.

2012 : Le Plan climat énergie territorial voit le jour

Après plusieurs années de travail et conformément au Grenelle de l'environnement, le 17 février 2012, le PCET du Grand Besançon est adopté par les élus communautaires. L'objectif fixé est ambitieux : réduire de 20 % les consommations d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre et porter à 20% la part des énergies renouvelables dans la consommation totale d'énergie (contre 12% aujourd'hui). Le premier programme d'actions du Grand Besançon a permis de mettre en place des mesures pour l'habitat (voir page 16), la mobilité (voir page 16), l'exemplarité du patrimoine de la collectivité et la mobilisation des acteurs du territoire. Parmi toutes ces actions, la gestion des déchets (voir *Grand Besançon Magazine* n°67) et la mise

en œuvre de la redevance incitative ont permis une réduction de 28 % des déchets résiduels. Côté production d'énergie, la filière bois sera encore renforcée tandis que le parc photovoltaïque a considérablement progressé au cours des deux dernières années. Quelques exemples parmi les nombreuses opérations, qui font mieux prendre conscience du chemin parcouru et de celui à parcourir pour relever le défi du changement climatique.



Le Grand Besançon lauréat d'un appel à initiatives national

212 territoires en France ont obtenu le label "territoires à énergie positive pour la croissance verte", lundi 9 février 2015, à Paris, dans le cadre d'un appel à initiatives gouvernemental. Parmi eux, le Grand Besançon qui recevra une aide financière allant de 500 000 à 2 millions d'euros pour mener à bien ses projets en matière de développement durable. Plus d'informations dans les semaines à venir.



L'agglomération fait feu de tout bois !

Carrefour entre les différentes ressources de bois et leurs valorisations, la plateforme bois énergie du Grand Besançon est opérationnelle depuis 2009. Destinée à faciliter l'approvisionnement des chaufferies collectives bois de petites capacités, elle est installée à Besançon-Planoise sur 3 500 m². La plateforme qui a une grande capacité de stockage et permet le séchage des plaquettes, sécurise aussi l'approvisionnement des plus grandes chaufferies (telle celle de Planoise) grâce à une aire dédiée à un stock de dépannage (quand l'accès en forêt est difficile par exemple). Cet outil majeur participe à la structuration de la filière bois-énergie locale, et contribue à valoriser au mieux et durablement les 16 000 hectares de forêt du Grand Besançon, dans le respect de la biodiversité.

Dans le Grand Besançon, on déborde d'énergie...



Et si les salariés restaient à la maison ?

Le télétravail, une solution gagnant-gagnant ? Économie de trajets, moins de stress et de fatigue... le salarié est plus efficace. Florence Puig, déléguée au développement régional pour La Poste, en teste avec bonheur le principe depuis la rentrée 2014. « J'habite du côté de Lons-le-Saunier mais travaille à Besançon. Suite à un changement d'activité au sein de l'entreprise, j'ai demandé à bénéficier de cet accord national ». Afin de ne pas être en rupture complète avec les équipes dans les locaux de l'employeur, l'accord précise que le temps de télétravail ne peut excéder deux jours, sauf exception. Pour Florence Puig : « Ce sont deux jours de respiration sans fatigue due au trajet, sans rejet de CO₂,



► L'entreprise COVALIA a bénéficié des aides à l'innovation.

mais avec une capacité de travail accrue. C'est bénéfique des deux côtés ».

Le potentiel du développement du télétravail, pour une partie de l'exercice de la profession, pourrait concerner jusqu'à 50 % des emplois d'ici dix ans et engendrer des économies d'énergies substantielles.



Tous acteurs du climat !

Évelyne Stortz, habitante de Chalezeule et son mari Hervé se sont lancés dans l'aventure Famille Active pour le climat dès 2010 : « J'avais envie de participer sans a priori mais sans une âme 100 % écologique non plus. Et j'ai

été pleinement convaincue ! raconte-t-elle. Depuis, je fais attention aux étiquettes de ce que j'achète, aussi bien pour l'alimentation que pour les produits d'entretien. Je vais au marché, j'essaie de sélectionner les produits du secteur et si je ne mange pas toujours bio, j'achète ce qui est issu de l'agriculture raisonnée ». Dans le quotidien aussi, Évelyne composte ses déchets, lave ses vitres uniquement à l'eau chaude avec une lingette en microfibre, pour « un résultat parfait » ou utilise des produits ménagers à base de savon pour ses carrelages. Pas très loin d'un arrêt du tram, la famille Stortz l'utilise souvent pour descendre au centre-ville et s'est mise au vélo électrique. Autant de gestes cumulés qui font du bien à la planète et que chacun peut reprendre à son compte.



Un réseau de transports durables

Pilier d'un réseau Ginko reconfiguré, le tramway électrique aux faibles émissions de CO₂ est complété par un panel de moyens proposés par le Grand Besançon, dans une logique de « *mobilité durable* ». La collectivité continue à construire une complémentarité entre les offres de déplacement, sans proscrire la voiture, mais en lui trouvant une juste place : en usant des parkings relais, en empruntant les transports en commun, mais aussi son réseau cyclable (quelque 25 km maillent son territoire), sans oublier l'auto partage avec Citi'z et le covoiturage. Il est alors possible de coupler pour



un même trajet un ou plusieurs moyens. Laisser sa voiture au garage une fois par semaine, c'est 20 % de GES en moins ! Le tramway a ouvert la voie : il a valu fin 2014 au Grand Besançon le prix « Ticket vert » décerné par la Fédération nationale des associations d'usagers des transports, et récompense la réintroduction d'un tramway dans une agglomération.



Un habitat moins énergivore

Le Grand Besançon, profondément engagé dans une politique de rénovation énergétique des logements, a déjà financé 145 projets depuis septembre 2012 qui ont bénéficié de subventions à hauteur de 876 000€. Les travaux d'amélioration énergétique des logements des Grand Bisontins peuvent aujourd'hui être pris en charge jusqu'à 80 % (voir dépliant distribué avec ce magazine), grâce au cumul possible des aides du Grand Besançon, de l'État et des Conseils général et régional. « *Nous encourageons les propriétaires à*

envisager des travaux permettant des gains énergétiques importants. L'objectif étant de réduire leur facture énergétique mais aussi de rendre les logements plus respectueux de l'environnement, souligne Robert Stépourjine, Vice-président en charge de l'Habitat. Nous devons communiquer sur nos différentes aides mobilisables pour que le public le sache et trouve où s'adresser. »

Pour tout renseignement un seul contact :
Point rénovation info services à l'ADIL au 03 81 61 92 41
toutes les infos habitat sur :
www.grandbesancon.fr



Le saviez-vous ?

Il ne faut pas confondre la météo, qui parle du temps à l'instant T et sur quelques jours, avec le climat, qui définit et explique les conditions de l'atmosphère au-dessus d'un lieu et fournit un ensemble de statistiques sur le long terme.



LE MOT DE L'ÉLUE

Françoise Presse
Vice-présidente du Grand Besançon, en charge du Développement durable, et de la Transition énergétique.

« *Les enjeux centrés autour du défi énergétique à relever avec le PCAET (Plan Climat Air Énergie Territorial) que nous validerons en juin sont multiples et concernent tous les acteurs et les 58 communes de notre agglomération. Notre politique sera encore plus ambitieuse et vise dès à présent l'horizon 2050 avec volonté de compenser localement notre consommation d'énergie. Pour y parvenir, notre feuille de route prévoit ainsi de développer toutes les sources d'énergies renouvelables, par exemple : la géothermie, le solaire, l'hydraulique, l'éolien et la biomasse. Les défis de la Transition énergétique et écologique sont à relever avec plusieurs points essentiels à mon sens : la baisse des consommations d'énergie bien entendu, mais également la lutte contre l'étalement urbain, la préservation de terres agricoles et de la biodiversité. À titre d'exemple, une action commune aux collectivités comme aux particuliers consistera à parvenir au « 0 phyto » d'ici mai 2016 pour les premiers et 2020 pour les seconds en éradiquant les pesticides chimiques. L'agglomération sera là pour aider les communes. »*

Un nouveau plan pour le climat

Pour amplifier la politique climatique initiée par le 1^{er} Plan Climat, le Grand Besançon, prépare son second programme d'actions 2015-2018 pour le mois de juin. Nouveauté majeure de ce second volet, la prise en compte de la qualité de l'air dans le programme, d'où le changement d'acronyme qui inclut désormais cette dimension, avant même que ne l'impose la loi sur la transition énergétique (au plus tard le 31 décembre 2016 pour les intercommunalités de plus de 50 000 habitants). Le Plan Climat Air Énergie Territorial repose toujours sur des piliers

majeurs qui seront amplifiés durant ces trois années, tels que l'aménagement durable et les transports, l'habitat, la gestion des ressources et le développement des énergies renouvelables ou encore la mobilisation des acteurs. L'objectif à terme (2050) pour l'agglomération est de devenir un territoire à énergie positive, c'est-à-dire un territoire capable de produire autant d'énergie qu'il en consomme. Pour ce second programme, quelques actions sont à l'étude, par exemple, une priorité renforcée donnée à la rénovation énergétique de tous les logements grâce à des

actions dédiées à destination de l'habitat public comme privé ; un accompagnement accru vers les nouvelles mobilités (transports en commun, modes doux, covoiturage...) ; la sensibilisation à la maîtrise d'une bonne qualité de l'air, que ce soit dans les foyers (appareils de chauffage) et à l'extérieur (émissions des moteurs). Néanmoins, le Grand Besançon ne pourra pas réussir seul la transition énergétique du territoire, et ce sera grâce à la participation de tous, maires, entrepreneurs, salariés, citoyens..., vraiment tous, que nous pourrons ensemble y parvenir.

La conférence Paris Climat 2015 ou COP21.

La France a été choisie pour organiser la 21^e Conférence mondiale qui se tiendra au mois de décembre, dite COP 21. Elle accueillera près de 50 000 acteurs et délégués internationaux. Une échéance majeure car c'est cette année que devront être pris les engagements sur le climat pour l'après 2020, lorsque le protocole de Kyoto ne sera plus opérant. La COP

21 sera une exceptionnelle opportunité de mettre en valeur toutes les solutions et initiatives locales... À ce titre, le challenge pour le Grand Besançon sera d'intégrer le dispositif « Solutions COP 21 » en tant que collectivité et de se faire le relais du dispositif auprès de ses

partenaires en les invitant à y participer. À noter qu'un questionnaire pour faire remonter les envies des Grand Bisontins, paraîtra dans un prochain numéro de Grand Besançon Magazine et sur le site Internet.

Label Cit'ergie pour bientôt

Le Grand Besançon se portera candidat fin 2015 au label européen Citer'gie qui reconnaît et récompense l'investissement d'une collectivité en matière de politique énergétique et climatique. Ses efforts, notamment en faveur de la maîtrise de l'énergie mais aussi de la mobilité devraient lui permettre d'obtenir cette certification !

Les conférences mondiales sur le climat

Le Groupe intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), est chargé du suivi scientifique des processus de réchauffement climatique.

1988
Création du GIEC

1992
Sommet de la terre à Rio (Brésil).

1997
Adoption du Protocole de Kyoto (Japon)

Convention des Maires 2008

Agenda 21 (2006-2009)

Plan climat N°1 (2012-2014)

Plan climat N°2 (2015-2018)

2015
Décembre
COP 21 Paris

2014
Adoption du paquet énergie climat 2030 par l'Europe.
États-Unis et Chine se fixent des objectifs de réduction des GES pour la 1^{ère} fois.

2012
• Sommet de la Terre, Rio (Brésil)
• Accords de Doha (Qatar)

2010
Signature des Accords de Cancún (Mexique)

2009
Signature de l'Accord de Copenhague (Danemark)

2008
Adoption du « paquet énergie climat 2020 » par le Conseil européen

2005
Entrée en vigueur du Protocole de Kyoto, qui s'achèvera fin 2012

● Grandes dates internationales pour lutter contre le changement climatique

● Grandes dates des actions du Grand Besançon pour lutter contre le changement climatique.

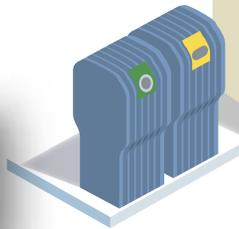
Le plan Climat...

Les Grand Bisontins peuvent privilégier les circuits-courts via la livraison de fruits et légumes des producteurs locaux ou en se rendant sur les marchés de producteurs du Grand Besançon (voir page 33).



8 communes ont fait le choix d'éteindre leur éclairage public durant certaines heures de la nuit pour éviter le gaspillage d'énergie.

Une meilleure pratique du tri des déchets a permis une baisse de 28% du tonnage collecté.



Des entreprises locales se sont engagées dans des chantiers de rénovation afin de réduire la consommation d'énergie dans les logements.

Quand on est un habitant

Certaines entreprises du Grand Besançon encouragent le télétravail au domicile afin de limiter les déplacements des salariés.

Quand on est une entreprise



Les entreprises qui réalisent des économies d'énergie reçoivent une certification spécifique : ISO 50001.



30 communes ont procédé à un diagnostic énergétique de leur bâtiment.

29 mairies suivent leur consommation d'énergie avec l'aide du Conseil en Énergie Partagé.

Quand on est une commune

Le Grand Besançon a inauguré en 2013 la Cité des Arts qui est un bâtiment basse consommation.

1 200 m² de panneaux solaires ont été installés sur le toit de la Cité des Arts, 120 m² au dépôt de bus de Planoise.

- 25 Km de pistes cyclables ont déjà été aménagées dans le cadre du Plan Climat.
- Des stations Velo-Cité et Citiz (Auto-partage) ont vu le jour à Besançon.

Quand on est le Grand Besançon

À la périphérie

SECTEUR EST

Écologie et paysage ne font pas toujours bon ménage

Au nom des grands principes du développement durable et des énergies renouvelables, nous sommes prêts à massacrer des paysages, détruire notre environnement. Quand je pense que pour faire dépasser une misérable antenne des bois du dessus de la « Dame blanche », il faut en rendre compte au ministère ! Quand je pense que pour sauver trois malheureux batraciens,

égarés dans un chemin creux, il faut suspendre un chantier sur le champ et mettre en place des cheminements coûteux jamais empruntés. Et aujourd'hui, on me dit que mes voisins, soucieux d'écologie, vont installer, avec l'aide de bureaux d'études avisés, de gigantesques éoliennes sur le crêt de la Dame Blanche entre Besançon et Marchaux. Imaginez un vallon étroit dominé par des longs tubes à palles géantes. Je dis alors : du vent tout ça ; je suis plus enclin à croire que les juteux bénéfiques réalisables

à court terme sont autant d'arguments très convaincants.

Vous avez dit écologie ?

Alors je réponds que le projet de loi annoncé par Madame Taubira sur la notion de pré-judice écologique pourrait s'appliquer pour de telles atteintes portées à notre environnement paysager.

Alain BLESSEMILLE

Maire de Braillans
Vice-président du Grand Besançon

SECTEUR NORD

Vous avez dit simplification ?

La simplification est appelée, avec raison, dans la vie des citoyens et des entreprises. Les réformes doivent certes viser la simplification. Elles doivent aussi emporter l'adhésion et la confiance pour être pleinement acceptées. Ainsi, la réforme territoriale devra respecter l'identité et la capacité d'initiative des territoires concernés. Oui à la simplification. Mais, oui aussi à des com-

pétences claires. Et oui surtout à une représentation garantie. Attention : « la grande » région est une réalité proche. La recomposition des cantons fait aussi débat : moins de territoires, mais plus de représentants à élire... Simplification ? La continuité territoriale est également posée. Le secteur Nord de l'Agglomération est ainsi scindé : École-Valentin est enclavée, coupée de ses liens intercommunaux avec ses voisins. Le sentiment d'appartenance à un ensemble

commun devrait être davantage entretenu : la concertation entre tous les élus de ce secteur Nord est attendue. L'adhésion aux projets communs et la confiance dans la représentation des acteurs sont à ce prix.

Yves GUYEN

Maire d'École-Valentin
Conseiller communautaire
du Grand Besançon

SECTEUR OUEST

Cohésion, efforts et responsabilité !

Les graves difficultés de la sphère publique proviennent de 35 années d'irresponsabilité continue dans la gestion du budget de l'Etat et des régimes sociaux. Il va falloir payer maintenant ! C'est la raison qui conduit l'Etat à mettre les collectivités à contribution pour colmater les brèches dont elles ne sont pas responsables. Les collectivités qui sont tenues d'équilibrer leurs budgets ne

s'endettent que modérément et seulement pour financer des investissements (75% de l'investissement public en France). Les ponctions faites par l'Etat sur le budget des collectivités sont sévères et assèchent leurs capacités financières. Mais saurons-nous être à la hauteur ? Nous avons à notre disposition, avec les communes et l'agglomération, les instruments pour permettre d'assurer ensemble, dans la complémentarité, la cohésion et l'équité, les profondes évolutions imposées par l'Etat. Sachons le faire

avec réalisme, en ne doutant pas un instant des efforts nécessaires qu'il est de notre responsabilité d'instaurer et d'assumer. Car nous devons avoir le courage de faire, diminuer nos dépenses et nos investissements, appliquer les hausses des impôts d'Etat et évoluer.

Gabriel BAULIEU

Maire de Serre-les-Sapins
Vice-président du Grand Besançon

SECTEUR PLATEAU

La mise en accessibilité des bâtiments publics et l'agglomération.

L'ordonnance de mise en accessibilité des ERP (établissements recevant du public), des transports publics, des bâtiments et de la voirie a été présentée au Conseil des ministres le 28 septembre 2014, après des semaines d'atmosphères. Elle crée les Agendas d'accessibilité programmée (Ad'AP) qui donnent aux communes des délais supplémentaires de

trois à neuf ans pour la mise en accessibilité des équipements, selon leur nature. Les Ad'AP des propriétaires (publics ou privés) d'un ou plusieurs établissements devront être déposés en Préfecture avant le 27 septembre 2015 accompagnés d'un calendrier précis et d'un engagement financier. Les dossiers devront contenir un certain nombre d'éléments que ce soit techniques, programmatiques ou financiers. Le Grand Besançon a proposé la mise en place d'un groupement de commande pour

le recrutement d'un bureau d'études expert en accessibilité afin de rédiger les Ad'AP pour le compte des collectivités. Cette proposition d'un service mutualisé est séduisante ; néanmoins, les premiers éléments financiers transmis par l'Agglomération incitent notre commune à réfléchir sur son éventuelle adhésion.

Martine DONEY

Maire de Fontain
Vice-présidente du Grand Besançon

SECTEUR SUD-OUEST

Traversées des agglomérations

Les municipalités, petites ou grandes, sont interpellées de façon récurrente sur la dangerosité de la circulation piétonne dans les centres de villages, notamment à proximité des écoles et lieux d'activités.

Ce sont des vitesses excessives, stationnements abusifs, dégradations de biens privés ou publics et des échanges verbaux peu amènes, quelquefois agressifs et grossiers.

Ces incivilités sont inacceptables et nous avons à l'entendre, à se le dire et se le rappeler en permanence, chacun doit se sentir concerné.

Concrètement, chaque effort de respect des consignes de sécurité et des règles de vie collective évite bien des tracas ou des issues fâcheuses, parfois dramatiques et sans aucun doute on peut y ajouter des économies de fonctionnement non négligeables pour nos collectivités.

Quelques minutes gagnées ne valent pas au regard des gênes provoquées ou risques encourus. Bien au contraire, nous gagnerons collectivement en sérénité et confort de vie.

François LOPEZ

Maire de GRANDFONTAINE
Vice-président du Grand Besançon

MAJORITÉ MUNICIPALE

Un nouveau contrat de ville pour l'Agglomération du Grand Besançon

Le 21 février 2015, un an jour pour jour, après l'adoption de la loi Lamy, l'Etat, le Grand Besançon, la Ville de Besançon et la commune de Novillars ont signé, avec l'ensemble de leurs partenaires, le nouvel outil de la politique de la ville, le contrat de ville 2015-2020.

Cette nouvelle génération de contrats de ville à dimension intercommunale, intègre désormais la Cohésion Sociale, la Rénovation Urbaine et le développement économique. Il s'agit là d'une opportunité pour le Grand Besançon, aux côtés de l'Etat et des partenaires du contrat de ville, de mettre en place des politiques de lutte contre les inégalités et les ségrégations sociales sur le territoire du Grand Besançon.

La refonte de la géographie prioritaire a réduit les secteurs d'intervention de la politique de la ville afin de concentrer les moyens sur les territoires les plus défavorisés. Pour le Grand Besançon, 5 quartiers prioritaires ont été retenus par l'Etat : Planoise, la Cité Brulard qui bénéficieront d'un programme de rénovation urbaine, Montrapon, Clairs-Soleils, Orchamps-Palente. Trois quartiers sont déclarés en veille : Battant, Amitié, Vareille. Les quartiers Schlumberger, la cité Viotte, Pelouse, Rosemont-Pesty, les Hauts de Saint-Claude et Curie-Pasteur de la Commune de Novillars, repérés comme présentant des signes de fragilité, font l'objet d'une attention particulière.

Les Elus du Grand Besançon, de la Ville de Besançon, avec l'Etat et les partenaires, forts d'une volonté commune, se sont fixés trois axes prioritaires d'intervention : restaurer la tranquillité publique dans les quartiers, mener une politique de développement social volontariste notamment vers les publics jeunes et leurs familles et enfin renforcer l'attractivité des quartiers. Ces orientations stratégiques concentreront les moyens humains et financiers des partenaires du contrat et feront l'objet d'échanges réguliers avec les habitants représentés par les Conseils Citoyens.

Un quatrième axe consacré aux valeurs de la République et à la citoyenneté viendra compléter ce plan d'actions.

Nous nous engageons aujourd'hui dans ce vaste chantier entièrement dédié aux quartiers prioritaires, avec une volonté et une énergie partagées.

Karima ROCHDI

Vice-Présidente du Grand Besançon

Une gestion publique pour un développement durable.

Cela fait plus de 2 ans que le SYBERT a son propre centre de tri des déchets exploité en régie publique.

Ce sont déjà plus de 40 000 tonnes qui ont été triées sur cet outil performant qui a permis de baisser le prix du tri de plus de 13% et créer 43 emplois dont 28 en insertion. Ce succès va nous permettre de franchir une étape supplémentaire dans le développement durable puisque nous avons commencé la construction d'une installation de tri-massification qui rentrera en service au 1^{er} juillet 2015. Cette installation va trier les 10 000 tonnes d'encombrants de déchetterie qui sont aujourd'hui enfouies vers Clerval. Ces matières pourront être transformées en énergie pour chauffer Planoise ou revendues pour fabriquer de nouveaux produits. C'est donc un progrès écologique par la diminution de l'enfouissement et du transport, économique par la revalorisation de la matière, social car ce projet permet la création d'une dizaine d'emplois. Faire converger économie, écologie et social n'est-ce pas là, la clé d'un véritable développement durable ?

Thibaut BIZE

Conseiller communautaire
du Grand Besançon
Vice-président du SYBERT

OPPOSITION MUNICIPALE

Effort financier et maîtrise fiscale

Faut-il le redire ? La réduction brutale des dotations de l'Etat aux collectivités locales impose de très fortes contraintes à notre agglomération. L'effort financier qui en résulte est d'autant plus dur que la conjoncture économique permet difficilement de revoir les bases fiscales et que la contraction de l'épargne réduit les capacités d'investissement.

En 2017, les dotations de l'Etat aux collectivités du bloc communal seront réduites d'un tiers de leur montant actuel et tout incite à penser que cet effort financier qui est demandé au Grand Besançon s'inscrira dans la durée.

Cet effort oblige à maîtriser les charges de fonctionnement, à préserver l'autofinancement nécessaire à la réalisation des projets d'investissements indispensables au développement de l'agglomération et de ses communes.

L'enjeu est de taille pour assurer la mise en œuvre du projet de territoire, pour optimiser les dépenses et les recettes, et surtout pour garantir le service rendu aux habitants et aux contribuables.

Mettre en œuvre notre projet de territoire nécessite de coordonner la programmation des investissements, d'en définir les priorités, de s'entendre sur les stratégies fiscales à mettre en œuvre, de formaliser des politiques de redistribution et de solidarité tenant compte de la réalité des ressources et des charges de chaque commune du Grand Besançon.

La démarche est engagée, elle doit s'appuyer sur une volonté inébranlable et durable.

Jacques GROSPELLIN

Conseiller communautaire
du Grand Besançon
Sénateur du Doubs

C'est dans les contextes délicats, qu'on mesure la capacité d'une majorité à être innovante !

Cela fait une année que le Conseil d'Agglomération du Grand Besançon est installé, et je constate que les décisions prises s'apparentent davantage à de la gestion administrative qu'à du volontarisme politique. Je suis très critique sur le fonctionnement de notre assemblée, aseptisée de tout débat.

La situation économique, les baisses des dotations nécessitent des politiques rigoureuses et innovantes. À ce jour, peu d'analyses de besoins ou d'évaluations concrètes de nos politiques publiques. Les pistes de redéploiement ou d'optimisation ne sont pas suffisamment étudiées.

La seule réponse proposée est la hausse des tarifs et de la fiscalité, inacceptable dans le contexte actuel ! L'exécutif est-il capable de fonctionner différemment ? Quand certains qualifient l'exemplarité des élus d'inutile (18/12/14), j'ai de sérieux doutes !

Laurent CROIZIER

Conseiller communautaire
du Grand Besançon



Les Auxons bras dessus, bras dessous

Une fusion réussie
pour Les Auxons !

Loin des tumultes soulevés par le redécoupage administratif des régions, les communes d'Auxon-Dessous et d'Auxon-Dessus ont mis leur destin en commun, en devenant Les Auxons, au 1^{er} janvier dernier. Pour les élus, cette fusion est apparue comme une évidence en vue de mutualiser des projets d'aménagement. Cerise sur le gâteau, l'union est une source d'économies !



Somme toute, les choses sont allées vite, puisque l'idée de la fusion des Auxons a été avancée en 2012 par Serge Rutkowski, alors maire du « Dessus ». À l'époque, le débat divisait le conseil municipal du « Dessous », mais la nouvelle équipe de Jacques Canal, élue en mars 2014, était favorable au projet.

« Il y avait quelques réticences au début, mais la plupart des habitants se rendaient bien compte que tout nous rapprochait, comme l'école intercommunale ou le fonctionnement du milieu associatif, explique Jacques Canal, désormais 1^{er} Adjoint de la commune. Avant de parler de fusion, l'idée était seulement de mutualiser des projets, tels que des équipements sportifs. Mais cela aurait nécessité la création de nouveaux syndicats. Finalement, la fusion s'est avérée comme la solution idéale. Après tout, il n'y a que 100 m entre les deux villages, dont les cœurs vont bientôt être reliés par une piste cyclable et un trottoir sécurisés, créés sur la D 287 avec l'aide du Grand Besançon. »

Un service public amélioré

Autre jalon fort dans l'histoire de la jeune commune, la nouvelle bibliothèque permet de cerner la philosophie ayant mené à la fusion. « Dès le printemps, cet équipement occupera l'ancienne mairie d'Auxon-Dessous, mise en accessibilité grâce à des travaux limités, précise Serge Rutkowski, nouveau maire des Auxons. Pour les deux an-

ciennes bibliothèques, de tels chantiers auraient nécessité de lourdes dépenses. D'ailleurs, sur le plan des finances, la fusion nous permet de réaliser des économies importantes avec des achats groupés. Par exemple, nous renégocions nos contrats d'assurance, avec plus de 40 % de rabais à la clé. »

Toujours sur le plan économique, le projet de fusion avait aussi séduit les édiles par ailleurs confrontés à la baisse continue des dotations versées par l'État. « Avec la création des Auxons, ces aides seront stables durant trois ans, précise Jacques Canal. Sans cela, nous aurions perdu 10 000 € en 2015, et sans

doute plus sur les deux années suivantes. Mais n'oublions pas que la fusion apporte aussi un service public amélioré aux Auxois. Par exemple, les bureaux municipaux regroupés en un lieu unique – l'ancienne mairie du « Dessus » – offrent plus de journées d'ouverture qu'auparavant. » En résumé, avec la fusion, Les Auxons se sont offerts une nouvelle impulsion pour préparer l'avenir, tout en optimisant leur budget. De quoi faire des émules ? « On voit que des communes du Grand Besançon ont l'habitude de travailler régulièrement ensemble, constate Jacques Canal. Notre expérience les incitera peut-être à franchir le pas... »



Quels projets pour l'avenir ?

En étant désormais la 4^e commune du Grand Besançon, avec 2 600 habitants, Les Auxons peuvent envisager des projets ambitieux, comme une nouvelle maison de services médicaux, dans la partie « Dessous ». Bien entendu, la commune dispose aussi d'une belle locomotive pour son développement, en accueillant la zone d'activités de la gare TGV, initiée par le Grand Besançon et où un premier bâtiment de 2 500 m² sort de terre, en ce printemps. « Les Auxons sont déjà bien desservis



par le réseau Ginko (ligne n°66 et services à la demande n°40, 41 et 42), souligne Serge Rutkowski, pour autant la perspective d'accueillir 3 500 emplois, à terme, posera la question de l'offre de transports publics, notamment en articulation avec la navette TER entre les deux gares TGV. »

E.Leclerc BESANÇON

DRIVE

Vos courses en ligne à prix E.Leclerc 
Service 100% gratuit.

**Votre commande sur Internet
ou application mobile**

1 **Faites vos courses sur leclercdrive.fr
ou sur l'application mobile LeclercDrive**

Retrouvez tous vos rayons habituels. Choisissez vos produits en quelques clics.
Produits frais, fruits et légumes, boucherie, volaille, surgelés, épicerie, droguerie,
hygiène, animalerie... Disposez de milliers d'articles !



2 **Récupérez-les dans votre drive de Besançon**

2 heures après votre commande ou le jour et l'heure de votre choix,
aux emplacements retrait.



HORAIRES :

lundi, jeudi et samedi de 9h à 19h

mardi, mercredi et vendredi de 9h à 19h30

3 **Nous chargeons vos courses directement
dans votre coffre**



**AVEC LA CARTE
E.Leclerc** 

**RETRAIT DE
VOTRE COMMANDE**

Je scanne ma carte lors de mon arrivée à la borne



**AVEC NOTRE
CARTE
E.Leclerc** 

**LA FIDÉLITÉ
C'EST GRATUIT
ÇA RAPPORTE**

- 1** Gratuite et nationale
- 2** Bénéficiez des promos prospectus
- 3**  **10%** tous les MARDIS sur les produits 
- 4** Débloquez votre commande en piste de retrait



Le Ticket
E.LECLERC,
le Ticket
qui vaut de
L'ARGENT.

* Validation du paiement entre 9h00 le Mardi et 8h30 le mercredi

Retirez votre carte E. LECLERC à l'accueil de votre Drive

**2 rue Albert Thomas - 25000 BESANÇON
03 81 61 00 72**

HORAIRES D'OUVERTURES :  

Lundi, jeudi et samedi : 9h-19h

Mardi, Mercredi et vendredi : 9h-19h30





**NOUVEL ESPACE
MARIAGE**
À DÉCOUVRIR À PARTIR DU
9 MARS



L'une des plus grandes
collection d'alliances de France
à découvrir en bijouterie et sur
www.boutique-alliance.com



ZI de Besançon Thise
22 rue du rond buisson
Ouvert 10h-12h / 14h-18h
Fermé lundi matin et dimanche



Bijoutier - Joaillier



**Centre de Soins et d'Hébergement
de Longue Durée Jacques Weinman**
**14-16 rue des Cerisiers
25720 AVANNE-AVENEY**

Hébergement de 280 personnes âgées dépendantes :

- 91 lits en USLD
- 189 lits en EHPAD dont :
 - 76 lits en EHPAD sécurisé dont 36 lits en EHPAD fermé
 - 10 lits d'hébergement temporaire
 - Un PASA est labellisé pour 14 places

Et 10 places en accueil de jour



Courriel : direction@cjw-avanne.com Tél. : 03.81.41.88.88
Site internet : www.cjw-avanne.com Fax : 03.81.41.88.80

Oui

AUX MÉTIERS DE LA
PRODUCTIQUE
MÉCANIQUE

Oui

AUX MÉTIERS DE
L'ÉLECTRONIQUE ET
DE L'ÉLECTRICITÉ

Oui

AUX MÉTIERS
DES ARTS
GRAPHIQUES

3 façons
de dire
Oui
à l'avenir



PORTES OUVERTES

Samedi 14 mars de 9h à 12h

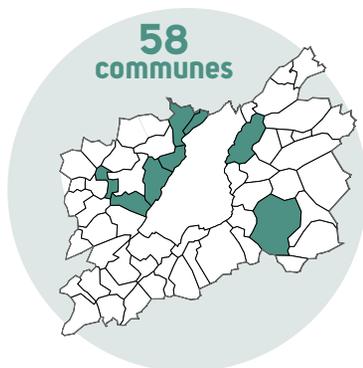
Samedi 30 mai de 9h à 12h

www.lycee-montjoux.fr

 **TÉL. 03 81 48 24 24**



25 AVENUE DU COMMANDANT MARCEAU - BESANÇON



GRAND BESANÇON

- Amagney
- Arguel
- Audeux
- Avanne-Aveney
- Besançon
- Beure
- Boussières
- Braillans
- Busy
- Chalèze
- Chalezeule
- Champagney
- Champoux
- CHAMPVANS-LES-MOULINS**
- CHÂTILLON-LE-DUC**
- Chaucenne
- Chaufontaine
- Chemaudin
- Dannemarie-sur-Crète
- Deluz
- ÉCOLE-VALENTIN**
- Fontain
- Franois
- Gennes
- Grandfontaine
- La Chevillotte
- La Vèze
- Le Gratteris
- Les Auxons
- Larnod
- Mamirolle
- Marchaux
- Mazerolles-le-Salin
- Miserey-Salines
- Montfaucon
- Montferrand-le-Château
- Morre
- Nancray
- Noironte
- Novillars
- Osselle
- Pelousey
- PIREY**
- Pouilley-les-Vignes
- Pugey
- Rancenay
- Roche-lez-Beaupré
- Routelle
- SAÔNE**
- SERRE-LES-SAPINS**
- TALLENAY**
- THISE**
- Thoraise
- Torpes
- Vaire-Arcier
- Vaire-le-Petit
- Vaux-les-Prés
- Vorges-les-Pins

La tête dans le guidon

Finie la trêve hivernale, les cyclistes ressortent leurs VTT le 12 avril à l'occasion de la traditionnelle course de la Dame Blanche



15, 35 ou 50 km au menu des vététistes.

CHÂTILLON-LE-DUC / TALLENAY >

Organisée depuis plus de 20 ans, la course VTT de la Dame Blanche permet aux sportifs licenciés ou amateurs de retrouver le chemin des bois après la pause hivernale. Dissimulés au cœur de la forêt entre Châtillon-le-Duc, Tallenay et Besançon, trois circuits sont proposés pour s'adapter à un vaste public. 15, 35, 50 km ou promenade familiale, la course

se déroule en toute convivialité, sans esprit de compétition. En 2014, plus de 600 personnes avaient pris le départ et les organisateurs espèrent dépasser ce chiffre cette année. « Nous sommes une équipe de bénévoles très soudée et nous travaillons à pérenniser la manifestation. Au total, environ 80 personnes travaillent à la préparation des tracés, à l'enregistrement, à la sécurité ou encore au balisage des circuits » explique Gilbert Canillo, président de l'association organisatrice AC 2000. « De plus, nous bénéficions du soutien financier de partenaires tels que le Grand Besançon, la commune de Châtillon-le-Duc ou encore des entreprises privées du secteur, ce qui est très important pour nous ».

VTT de la Dame Blanche, le dimanche 12 avril, premiers départs à 8h30. Inscriptions et informations sur www.cyclosdeladameblanche.net

L'élite de la gym régionale à Thise

« Une vraie fierté pour notre club que d'organiser cette année les finales du Championnat régional de gymnastique les 17 et 18 avril ! » annonce Robert Binétruy, président.

THISE > « C'est en effet la première fois que la Gym de Thise accueille cette compétition qui réunira l'élite franc-comtoise de la discipline, soit les 240 meilleures gymnastes de nos quatre départements et les 150 meilleurs garçons, tous âges confondus. » Cofondateur de l'association, président depuis 30 ans, Robert Binétruy sait pouvoir compter sur le zèle de son équipe d'encadrement pour offrir une manifestation de qualité. « Notre association bénéficie de la mobilisation sans faille de nos 36 moniteurs et d'une cinquantaine de bénévoles. Tous font vivre ce sport technique et spectaculaire. Ensemble, ils participent au dynamisme du club qui compte à ce jour 250 licenciés, de 2 ans et demi à 70 ans. » Si de Lille à Marseille, il se déplace en compétition à travers toute la France, le club permet à ses adhérents de franchir les frontières pour assister aux grands rendez-vous de la gym internationale, JO de Londres en 2012 ou championnats du monde à Anvers en septembre. Trois mois après avoir célébré ses 40 ans d'existence, la Gym de Thise attendra le public au gymnase de la commune pour



L'élite de la gym régionale se réunit à Thise, les 17 et 18 avril.

un double événement, la journée masculine le samedi à 14h et la journée féminine le dimanche dès 8h.

www.gymdethise.com
06 10 55 53 34



➤ Catherine Foltête et son équipe cuisinent leurs mets avec des produits locaux.

L'Horlogerie, le goût de la précision

CHAMPVANS-LES-MOULINS >

Dans les cuisines de L'Horlogerie, on ne plaisante pas avec la précision. Quand on y prépare un agneau de sept heures, le plat mijote jusqu'à la dernière minute pour être fondant en bouche. En revanche, le gigot ainsi préparé n'aura pas mis tout ce temps pour arriver jusqu'au restaurant de Champvans-les-Moulins (anciennement La Source). En effet, Catherine Foltête et son équipe y concoctent des petits plats à partir d'ingrédients locaux, provenant de maraîchers et de fermiers qui travaillent dans le respect de la terre.

Au fil des saisons, ces produits permettent d'offrir une cuisine pleine de saveurs et « faite maison ». D'ailleurs, en glissant la tête à travers la porte des cuisines, il n'est pas rare d'apercevoir des pâtes fraîches pendues au plafond pour sécher, avant d'accompagner un osso bucco ou un filet de truite (de Bonnevaux-le-Prieuré). Et les gourmets pourront prendre tout leur temps pour apprécier cette cuisine de précision, au milieu d'une décoration empreinte de l'univers horloger franc-comtois.

L'Horlogerie : 4 rue des Sources, à Champvans-les-Moulins.
Tél. 03 81 59 90 57.

Diagonale du Doubs, 20^{ème} !

Que les cyclistes des champs et des routes prennent date dans leurs agendas : la 20^{ème} édition de la Diagonale du Doubs – randonnée VTT et cyclotouristique – se déroulera le dimanche 26 avril, en proposant sept parcours différents !

SAÔNE > Les « routards » effectueront des boucles de 60, 100 ou 130 km autour de Saône, pendant que ceux qui aiment le VTT prendront le train. Ils rejoindront ainsi les gares d'Étalans, pour les itinéraires de 50 et 65 km, ou de l'Hôpital-du-Grosbois pour les parcours de 20 et 35 km. « Les deux trains transporteront 1 800 VTTistes, explique-t-on du côté de l'Amicale de Saône, l'organisateur de la manifestation. Au total, nous attendons 3 000 participants, pour lesquels 300 bénévoles seront mobilisés. Mais attention, il faut être inscrit à l'avance ! » En termes de parcours,



la Vallée de la Loue est particulièrement mise à l'honneur, cette année. Et comme la Diagonale s'adresse à un public familial, un village d'animations proposera une multitude d'activités et de démonstrations, à l'Espace du Marais de Saône : tir à l'arc, mur

d'escalade, groupes de musique, marchands de cycles, etc. Enfin, deux circuits pédestres gratuits de 5 et 10 km sont proposés pour découvrir les Marais de Saône ou le Château de Montfaucon.

Plus d'infos :
www.diagonaledudoubs.com

Concert et conférence à la Clé



SERRE-LES-SAPINS > Apprendre, découvrir et se retrouver pour un moment de convivialité, tel est l'objectif du cycle d'animations culturelles de l'association la Clé, implantée sur les communes de Serre-les-Sapins et Franois depuis plus de 40 ans. « Notre but est de permettre aux habitants des deux villages de se retrouver pour passer un agréable moment en toute convivialité et sans élitisme », précise François Nicod, vice-président de l'association. Au

programme de ce printemps, une soirée consacrée aux abeilles et à la pollinisation le 13 mars. « Après la projection d'un film documentaire, deux anciens enseignants de la fac de sciences et apiculteurs mèneront le débat avec le président du syndicat des apiculteurs du Doubs. Il y aura ensuite une dégustation de différents miels pour faire découvrir que chaque type de miel a un goût spécifique et possède les vertus médicinales de la fleur dont il est issu ». Autre rendez-vous, le 17 avril, un concert du groupe Ladyland invitera le public à un voyage dans le temps avec des reprises musicales des dernières décennies, du swing au rock le plus actuel en passant par le blues ou la folk.

Abeilles et pollinisation en danger le vendredi 13 mars à 20h45, 6 €.
Concert de Ladyland, le 17 avril, 10 €.
Plus d'information sur
www.association-la-cle.wix.com/la-cle-franois-serre

La piscine pour tous au Centre Croppet

PIREY > Un nouveau bassin de 20 m x 10 m, chauffé à 32°C, doté d'une rampe d'accès – la seule à Besançon voire en Franche-Comté – pour les fauteuils roulants ou ceux qui ont des difficultés à marcher, des vestiaires plus grands et aménagés pour les moins mobiles... Le centre omnisports Pierre Croppet, aux portes de Besançon et de Pirey, fidèle à sa politique en faveur du handicap a voulu pour sa nouvelle piscine ouverte fin 2014 un outil sportif exemplaire qui soit pleinement adapté aux



valides, mais aussi aux autres, favorisant l'intégration de tous. Les groupes d'aquagym, les seniors ou les personnes en situation de handicap côtoient les jeunes nageurs des écoles primaires du Grand Besançon, grâce au système de location de créneaux horaires proposé par l'établissement. « *Ouvert du lundi au samedi, le bassin est partagé par de petits groupes résume Laurent Fauter, le directeur, toujours encadrés par notre équipe de maîtres-nageurs diplômés d'état, formés aussi pour l'accueil des personnes handicapées. Nous envisageons aussi une ouverture le dimanche matin* ». L'ancienne piscine devenue obsolète en 35 ans d'existence, et surtout trop petite (12 m x 5 m) ne répondait plus à la demande. Si le projet a mûri longtemps, il s'est finalement concrétisé aux premiers coups de pioche, à l'automne 2013, avec le soutien de l'ensemble des collectivités (Ville et Grand Besançon, Conseils régional et général), qui, aux côtés de l'État et de la fondation Lucette et Noëlle Croppet, ont permis de réunir les 2,5 millions d'euros nécessaires.

11 route de Gray, 25000 Besançon et
www.centreomnisportsbesancon.over-blog.com

Trail des plus Forts

GRAND-BESANÇON > Au sein de la communauté des amateurs de courses en pleine nature, le Trail des Forts est une épreuve réputée, car la beauté du panorama traversé coupe autant le souffle que les montées du parcours. Le 10 mai, 3 500 participants éprouveront ainsi leurs limites physiques, tout en profitant du cadre exceptionnel de la course organisée par l'Amicale Sportive Territoriale Bisontine.

Mais tous ne viendront pas pour admirer la Vallée du Doubs, puisque les plus rapides devraient parcourir le circuit long – 47 km

et 2 100 m de dénivelé – en moins de 4 heures ! D'ailleurs, la 12^e édition sera à nouveau une épreuve comptant pour le Trail Tour National Long 2015.

Aux côtés des intrépides s'attaquant au tracé long, reliant les sept forts entourant la ville, les amateurs pourront opter pour les boucles de 19 et 27 km. Une randonnée de 16 km est aussi proposée. Tous ces circuits passent par la Citadelle. Et comme chaque année, le peloton comptera son lot de fidèles, séduits par l'ambiance de la course et l'accueil chaleureux des bénévoles.

Plus d'infos :
www.traildesforts.com

Horlogerie 100% made in France

Faire revivre un savoir-faire unique, vieux de plus de trois siècles, revenir à une production 100% française, et même 100% franc-comtoise, remettre au goût du jour un objet emblématique et de haute tradition, c'est à la manufacture Vuillemin que ça se passe.



ÉCOLE-VALENTIN > Héritière de la société SERAMM qui, en 1969, a relancé cette activité ancestrale et identitaire, éteinte après la Grande Guerre, la manufacture Philippe Vuillemin perpétue depuis quatre ans la fabrication d'horloges comtoises. Dans l'entreprise, le parc machines et les outils d'autrefois exécutent aujourd'hui encore les quelque 200 pièces nécessaires à l'assemblage du mouvement mécanique cage-fer, inventé au 19^e siècle à Morez par les frères Mayet ; un assemblage qui demande des milliers de manipulations. « *Avec quelques centaines de mouvements par an, nous sommes loin des 12 000 qui sortaient des ateliers de la SERAMM de 1975 à 1985, l'époque de Jean Sdrighotti, père fondateur* » rétablit André Blachon, cogérant. « *Depuis cet âge d'or, l'activité a été considérablement réduite.* » Qu'à cela ne tienne, les nouvelles collections design, la diversification (réparation, vente de pièces détachées, de montres...), l'e-commerce, la présence sur les salons (Bâle, Micronora...), le label EPV (entreprise du patrimoine vivant), permettent à l'équipe de 4 salariés d'enregistrer une hausse constante de l'activité depuis le rachat et d'engager de fait le renouveau de la Comtoise, en France, et à travers le monde. « *Les 10% d'éléments que nous ne réalisons pas (caisses, cadrans en email, frontons en laiton et plaquages or ou palladium) viennent de sociétés doubiennes ou jurassiennes. Cette garantie d'authenticité, le made in France, sont nos meilleurs atouts* » souligne Philippe Vuillemin, à la tête de la toute dernière manufacture horlogère française.

www.manufacture-horloges-comptoises.com
03 81 50 05 94

ASCENSION vers la haute couture

Couturier créateur à Châtillon-le-Duc, Romuald Bertrand réalise des pièces haut de gamme, conçues pour illuminer le quotidien ou les scènes de spectacle.

Après la France, c'est le monde qui a pu admirer une création de Romuald Bertrand lors du concours Miss Univers.

Imagées, dessinées, cousues à Châtillon-le-Duc, c'est sur scène que les créations du couturier Romuald Bertrand dévoilent toute leur magie. « *Quand je crée des vêtements je pense toujours à leur effet scénique. J'aime qu'ils racontent une histoire.* » Ainsi, en 2014, Romuald racontait sa région à la France entière au travers d'une robe créée pour Miss Franche-Comté. Sur le thème de l'horlogerie, cette création originale faite de vraies pièces d'horlogerie, brillait de mille feux lors de l'élection nationale. À tel point que Romuald, après avoir reçu le prix du meilleur costume régional, se voyait confier la création de la robe de Miss France pour l'élection de Miss Univers. « *Il fallait que l'on puisse reconnaître le pays au premier coup d'œil. J'ai travaillé à partir de l'image de la France vue de l'extérieur. J'ai réalisé une robe agrémentée de quatre tours Eiffel composées de 12 000 strasses chacune, en Dentelle de Calais, avec un petit béret rouge comme accessoire.* »

Haute couture

Ce premier pas sur la scène internationale, raconté en toute humilité serait-il le début d'une carrière en haute couture ? « *Atteindre le monde de la haute couture est mon objectif. Cette appellation est réservée*



à un tout petit nombre de personnes, mais j'espère y arriver un jour ». Loin des chics ateliers parisiens, Romuald poursuit sa voie en créant des vêtements pour le quotidien comme pour les jours d'exception, tous conçus sur-mesure pour s'adapter à la morphologie et à la colorimétrie de ses clientes. « *J'ai commencé la couture très jeune. Au collège, j'avais mis en place un atelier couture pour réaliser un défilé. Ensuite, j'ai fait mes études au lycée Jacques Prévert à Dole où j'ai obtenu un BEP puis un Bac Pro avec mention. Puis, je me suis tout de suite installé en auto entrepreneur.* »

Des créations pour la scène



Et puisque la scène est le lieu idéal pour révéler la magie de ses créations, Romuald nous dévoile un projet de spectacle sur lequel il travaille depuis plusieurs années. « *J'ai écrit un spectacle sur le thème du temps qui allie mode, musique, chant, magie... une sorte de comédie musicale de la mode mêlant la couture à d'autres arts scéniques. L'idée est de monter une tournée dans des grandes villes de France. Dans chaque ville, un casting serait réalisé pour trouver les artistes qui se produiront sur scène. Cela donnerait une chance aux artistes locaux de se faire connaître. C'est un spectacle qu'on peut aller voir et auquel on peut participer. Pour mener à bien ce projet, je recherche des sponsors et partenariats.* »

www.romuald-bertrand-cc.fr
www.facebook.com/romuald.bertrand.cc.mode?ref=bookmarks

Des outils pour toutes les tailles

Si, comme Romuald, vous avez la volonté d'entreprendre, sachez que le Grand Besançon met à disposition des créateurs d'entreprises une palette d'outils pour les accompagner. Pour les petites structures, les pépinières d'entreprises de Palente et TEMIS, permettent de bénéficier d'un accompagnement pendant deux ans mais aussi d'évoluer parmi les autres créateurs qui, quel que soit le secteur d'activité, rencontrent des problématiques similaires.

Le Grand Besançon est aussi un partenaire de choix pour trouver des solutions immobilières, soit au travers de son propre parc AKTYA, soit par la mise en relation avec des acteurs du marché privé. Enfin, le Fonds d'Intervention Économique du Grand Besançon permet d'apporter une aide financière aux entreprises dans le cadre d'une construction ou pour le paiement des loyers.

Pour toute information, contacter le service développement économique au 03 81 65 06 90 ou sur www.investinbesancon.fr

Le Printemps d'Intermed



**FORFAIT COUP DE PROPRE
SUR LA MAISON ET LE JARDIN**

Du 1^{er} mars au 30 Juin 2015

INTERMEDZEN

Besoin d'aide ?

03 81 81 54 79

www.intermed-25.fr



Au service des
Professionnels et
des Particuliers



Société POLYVALENCE

**Rénovation, aménagement,
réparation et dépannage, travaux
pénibles, manutention, bricolage,
travaux en extérieur...**

Interventions en toute sécurité, couvertes par
une assurance RC professionnelle
et décennale

www.polyvalence.pro

Tél. 06 67 88 70 93



**LEADER
DANS LA
CRÉATION
D'INFRASTRUCTURES
FERROVIAIRES URBAINES**

Paris

Lyon

Bordeaux

Orléans

Le Mans

Dijon

Valenciennes

Nice

Mulhouse

Angers

Besançon



www.colasrail.com

44, rue Jean Mermoz - 78600 Maisons-Laffitte - France - Tél. : +33(0) 1 34 93 83 00 / Fax : +33(0) 1 34 93 82 99



Le ferroviaire d'une nouvelle ère

Rendez-vous des écoles de musique :

MJC Palente

Semaine musicale du 13 au 17 avril : « Tendez l'oreille en avril ! » 18h, salle de quartier Jean Zay, 97 rue des Cras à Besançon, entrée libre. Un concert différent proposé chaque soir sera l'occasion de découvrir les classes de formations instrumentales.

Renseignements : Muriel Cuenot, 06.09.48.66.25

Portes ouvertes de la Cité des Arts Musique/ Danse/ Théâtre

Comme chaque année depuis son ouverture, la Cité des Arts ouvre ses portes gratuitement aux visiteurs. Le samedi 4 avril, de 10h à 19h, le FRAC et le Conservatoire vous proposent diverses animations. Côté FRAC, des expositions et visites commentées sont au programme. Côté Conservatoire, découverte de l'enseignement artistique et rencontres avec les enseignants. Concerts, spectacles et performances sont également au programme.

Programme détaillé à venir sur : www.citedesarts.grandbesancon.fr

Retrouvez le CAEM



Au Pixel

Les vendredis 20 Mars et 17 Avril de 20h à Minuit (restaurant de la Cité des Arts)- Jam Sessions Jazz au Pixel animées par Marc Jean et son équipe du CAEM - Scène ouverte à tous musiciens - Entrée Gratuite et Formule petite restauration à 6,90 €. Tous les vendredis et samedis (sauf vacances scolaires), Piano Jazz au Pixel animé par Sébastien Goret - Scène ouverte à tous pianistes de 19h30 à 22h30.

À la Brasserie de l'Espace

Mardi 24 Mars - 2° RDV des Mardis de la Brasserie - « Les Ateliers du CAEM envahissent la Brasserie de l'Espace » (Théâtre de l'Espace à Planoise) - Entrée gratuite - 19h à 23h

Tél. 03 81 51 21 36

CONSERVATOIRE DU GRAND BESANÇON

Le chœur des femmes



Muse chantée depuis les origines, la femme est longtemps restée exclue du monde musical. C'est au Moyen-Âge, avec l'abbesse pionnière Hildegarde von Bingen que les choses vont peu à peu changer. Au XVI^e siècle, Maddalena Casulena sera la première compositrice à publier ses œuvres. Au XVII^e apparaissent les femmes musiciennes de métier (Élisabeth Jacquet de la Guerre, Barbara Strozzi...). Si la

seconde moitié du XIX^e ouvre enfin les portes des académies aux compositrices, il faut attendre les années 1970 pour découvrir l'univers de la création musicale au féminin ; univers que le concert donné par la classe de chant, nous fait revisiter.

Lundi 16 mars à 20h
Auditorium du Conservatoire à la Cité des Arts - Gratuit sur réservation au : 03 81 87 87 00

ÉCOLES DE MUSIQUE

Deux événements à venir pour l'harmonie municipale

Concert au Théâtre Ledoux

L'Orchestre d'harmonie municipale de Besançon (OHMB) sera en concert au Théâtre Ledoux de Besançon le samedi 11 avril 2015, à 20h30. Au programme de cette soirée, l'accueil de l'orchestre de la « Fraternité » de Villers-le-Lac dirigé par Pascal Vuillemin. *Rhapsody in blue* interprété par Pascal Vuillemin au piano, *Suite provençale* de Darius Milhaud ou encore *Toto en concert* raviront les mélomanes Grand Bisontins.

« Le concert impossible »

Le dimanche 29 mars après-midi, au Petit Kursaal de Besançon, l'ensemble de clarinettes de l'OHMB redonne son spectacle « *Le concert impossible* » avec la compagnie « *le Philepat* ». Ce concert relate l'histoire d'un duo de petits truands à l'époque de la prohibition aux États-Unis. Ce couple infernal décide d'organiser une tournée avec des musiciens venus d'horizons divers et qui trouve son public. Ce concert sera également donné le 24 avril à la salle des fêtes de Fontain.

Renseignements :
Tél. 06 81 84 87 23 - Mail : secrtaire@harmonie-besancon.asso.fr



**VOTRE INSTALLATION ÉLECTRIQUE
EST-ELLE SÉCURISÉE ?**



- Neuf et rénovation
- Dépannage
- Mise en Conformité
- Domotique
- Chauffage électrique
- Interphonie
- Etude et Conseils



**AAM Elec
vous offre
un diagnostic
GRATUIT**

06 52 23 34 12

6 rue de Beausite - 25410 ST VIT

contact@aamelec.fr - www.aamelec.fr

DOMIDOM

Services & Aides à domicile

Réseau national de 80 agences

Maintien à domicile

Toilette, repas, garde de jour et de nuit, sortie d'hospitalisation, accompagnement véhiculé



Garde d'enfant

A tout âge :

Sortie d'école, aide aux devoirs, baby-sitting, urgence

Aide ménagère

Ménage, repassage et courses



Devis personnalisés gratuits avec tarifs transparents (tout inclus)

20 faubourg Rivotte | BESANÇON

03 39 21 00 09 | besancon@domidom.fr

www.domidom.fr | Domidom Besançon

AÉROPORT
DOLE
Jura →

| | | |
|--------------------|------------|----------|
| Lisbonne | Marrakech | Bordeaux |
| Porto | Casablanca | Nice |
| Istanbul | Fès | Toulouse |
| Palma de Majorque | | |
| Barcelone (Gérone) | | |
| | | Bastia |

PRÊTS... PARTEZ!

Parking gratuit 12 destinations

www.aeroportdolejura.com

AGENDA

VENDREDI 13 MARS
« ABEILLE ET POLLINISATION EN DANGER ! »

SERRE-LES-SAPINS
Vidéo-conférence par l'association La Clé (voir page 24)
Centre culturel, à 20h45
Rens. 03 81 59 97 72

SAMEDI 14 MARS
CARNAVAL SUR LE THÈME DE L'ARBRE

CHALEZEULE
Départ mairie, à 14h30
Rens. 06 47 15 37 21

« PARFUM ET SUSPICIONS »

FRANÇOIS
Pièce de théâtre par le « Cercle Saint Joseph »
Salle de spectacle (27 Grande Rue), à 20h45
Rens. 06 77 49 68 40

REPAS DANSANT THISE

Organisé par l'Amicale des anciens Pompiers
Salle des fêtes, à 19h30

SOIRÉE COMTOISE ÉCOLE-VALENTIN

Avec l'accordéoniste Hippolyte
Centre d'activités et de loisirs, à 19h30
Rens. 03 81 26 76 27

SAMEDI 16 AU 20 MARS
BOURSE AUX VÊTEMENTS BESANÇON

Organisée par l'association des familles de Besançon
Salle de la Malcombe
Rens. 03 81 88 47 38

SAMEDI 21 MARS
LOTO MONTFERRAND-LE-CHÂTEAU

Organisé par le comité des fêtes
Salle des fêtes
Rens. 06 46 85 59 14

24 MARS-12 AVRIL 2015
EXPOSITION « TOUS LES PRINTEMPS DU MONDE »

BESANÇON
Organisée par l'Université de Franche-Comté et l'ISBA
Gymnase-espace culturel
Rens. 03 81 66 51 86

27 AU 29 MARS
FESTIVAL LES BRASSENSIADES PIREY

Organisée par l'association l'Amandier
Rens. 07 70 62 49 41

SAMEDI 28 MARS
CONCERTS MARCHAUX

Soirée concerts avec les meilleurs groupes régionaux.
Organisée par l'association Mars Attack Productions
Salle polyvalente à partir de 18h
Rens. 03 81 62 54 22

FÊTE DÉGUISÉE MONTFERRAND-LE-CHÂTEAU

Organisée par l'association Diablotin
Salle des fêtes
Rens. 03.81.56.60.13

MARCHÉ AUX FLAMBEAUX FRANÇOIS / SERRE-LES-SAPINS

Organisée par l'association ALEDD
Rens. 03 81 83 53 69

PARCOURS DU CŒUR CHALEZEULE

Maison Commune, de 10h à 16h
Rens. 03 81 61 04 63

PIÈCE DE THÉÂTRE CHALEZEULE

Organisée Les Amis de la Bibliothèque Maison Commune, à 20h30
Rens. 03 81 26 09 50

DIMANCHE 29 MARS
CONCOURS D'ÉQUITATION ÉCOLE-VALENTIN

Venez découvrir l'équitation dans ses 3 disciplines olympiques : dressage, sauts d'obstacles et cross
Étrier Bisontin, de 9h à 18h
Rens. 03 81 50 01 12

« PARFUM ET SUSPICIONS »

FRANÇOIS
Pièce de théâtre par le « Cercle Saint Joseph »
Salle de spectacle (27 Grande Rue), à 15h
Rens. 06 77 49 68 40

31 MARS, 1^{ER} ET 2 AVRIL
PIÈCE DE THÉÂTRE MACBETH

BESANÇON
Présentée par le « Besançon English Language Theatre »
Amphi Petit, 32 rue Mégevand
Rens. 06 33 43 54 67

LES 10, 11 ET 12 AVRIL
FOIRE AUX LIVRES BESANÇON

Organisée par SOS Amitié
Gymnase Fontaine-Écu
Ven. de 15h à 19h – Sam. de 10h à 19h – Dim. de 10h à 17h
Rens. 03 81 52 17 17

SAMEDI 11 AVRIL
NETTOYONS LA NATURE

CHALEZEULE
Mairie, à 14h30
Rens. 03 81 61 04 63

REPAS DANSANT THISE

Organisé par la FNACA
Salle des fêtes, à 19h30
Rens. 03 81 61 01 90

11 ET 12 AVRIL
« ATOUT CŒUR »

MAMIROLLE
Pièce de théâtre par la compagnie « À vos masques »
Salle polyvalente
Sam. à 20h30 – Dim. à 15h
Rens. 03 81 55 71 50

VIDE-GRENIERS

MONTFERRAND-LE-CHÂTEAU
Organisée par l'association Diablotin
Salle des fêtes
Rens. 03 81 56 60 13

DIMANCHE 12 AVRIL
CONCERT

BESANÇON
Organisé par le chœur d'hommes de François «la Débandade»
Grand Kursaal
Rens.03 81 84 11 74

EXPOSITION D'ART ET D'ARTISANAT

MONTFERRAND-LE-CHÂTEAU
Foyer Saint-Anne
Rens. 03 81 56 52 09

VIDE-GRENIERS

MISEREY-SALINES
Organisé par l'association des parents d'élèves
Parking de la salle polyvalente, de 7h à 17h
Rens. 03 81 58 76 76

VENDREDI 17 AVRIL
CONCERT

SERRE-LES-SAPINS
Acoustik Ladyland (voir page 24)
Centre culturel, à 20h45
Rens. 03 81 59 97 72

LES 18 ET 19 AVRIL
PEINTURES ET SCULPTURES

AVANNE-AVENEY
Invité d'honneur : Denis Gaschy
Mairie
Sam. de 12h à 21h
Dim. de 10h à 19h
Rens. 06 85 85 92 52

VENDREDI 24 AVRIL
SOIRÉE THÉÂTRE

DANNEMARIE-SUR-CRÊTE
Cendrillon, interprétée par la compagnie « Le Caméléon »
Amphithéâtre du Lycée Granvelle, à 20h30
Rens. 03 81 26 76 27

LES 25 ET 26 AVRIL
MODÉLISME FERROVIAIRE NOVILLARS

Par l'association des modélistes ferroviaires et Rail miniature 25
Salle polyvalente
Sam. de 14h à 19h – Dim. de 10h à 18h
Rens. 03 81 55 64 15
Rens. 06 84 93 59 23

28, 29 ET 30 AVRIL
TALENT CAMPUS

BESANÇON
Rens. 03 80 40 34 46



FESTIVAL CIRCASISMIC

Rock, électro, vidéo et ambiance rétro-futuriste

Les 8 et 9 mai, le site de Casamène accueillera le Festival Circasismic, créé par des associations reconnues pour leur action dans les domaines du cirque, de la musique et de l'art numérique (projections vidéos) : The Serious Road Trip, Le Citron Vert, Cinq Sens et Nushy Soup. Durant deux jours, des concerts rock (JC Satan, Feromil...) et électro (Acces Denied, Zardonis...) seront à l'affiche. Le public baignera aussi dans une ambiance rétro-futuriste – imaginez le sous-marin de *20 000 lieues sous les mers* de J. Verne – grâce au décor du site et à des créations mêlant cirque contemporain, électro et installations vidéo.

Plus d'infos : www.facebook.com/festivalcircasismic

SOLIDARITÉ

DONS DU SANG

➤ LUNDI 9 MARS

MARCHAUX

Salle polyvalente, de 17h à 20h
Rens. 03 81 61 57 04

➤ JEUDI 12 MARS

THISE

Salle des fêtes, de 16h à 20h
Rens. 06 32 43 71 73

➤ LUNDI 16 MARS

SAÔNE

Espace du marais,
de 16h à 19h30

Rens. 03 81 61 57 04

➤ JEUDI 9 AVRIL

ÉCOLE-VALENTIN

Centre d'Activités et de Loisirs,
de 15h30 à 19h30
Rens. 03 81 61 57 04

➤ SAMEDI 11 AVRIL

LES AUXONS

École intercommunale,
de 9h à 12h30
Rens. 03 81 61 57 04

➤ LUNDI 20 AVRIL

PIREY

Centre Polyvalent St-Exupéry,
de 15h30 à 19h30
Rens. 03 81 61 57 04

➤ LUNDI 20 AVRIL

SERRE-LES-SAPINS

Centre culturel,
de 16h30 à 19h30
Rens. 03 81 61 57 04

LES AUXONS

Tous les dimanches de 9h à 12h

Marché.

Place de l'église
Rens. 03 81 58 76 11

ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG

Bourgogne Franche-Comté - Hauts du Chazal TEMIS Santé
Du lundi au vendredi de 8h à 17h - Samedi de 8h à 12h
Arrêt Tram UFR Médecine

Le panier de l'Aneth Devenez consomm'acteurs !

Vous souhaitez manger local, soutenir l'agriculture de proximité, respectueuse de l'environnement ? Rejoignez les familles du Panier de l'Aneth, Amap

(Association pour le maintien de l'agriculture paysanne) créée à Besançon en 2008. Une belle façon de manger des produits sains et locaux, livrés au foyer des Oiseaux, à choisir parmi les dix producteurs de l'Amap : légumes, pain, œufs, produits laitiers de chèvre, porc, poisson d'eau douce, volailles, agneau, miel et veau. De nouveaux membres sont accueillis chaque année au printemps, il suffit de s'inscrire dès aujourd'hui !

par mail à :
lepanierdelaneth@gmail.com



LES MARCHÉS DE PRODUCTEURS DU GRAND BESANÇON

Venez déguster les produits locaux, directement du producteur au consommateur

- **Marché de Pugey** : 1^{er} et 3^e samedis du mois de 8h à 12h
- **Marché de Morre** : 2^e et 4^e samedis du mois de 8h à 12h
- **Marché de Genes** : 2^e vendredi du mois de 17h30 à 22h

Rens. 03 81 58 76 11

Vous souhaitez annoncer une manifestation ?

ÉCRIVEZ AU MAGAZINE

Grand Besançon - 4 rue Gabriel
Plançon - 25000 Besançon
Fax: 03 81 82 29 60
magazine@grandbesancon.fr

Délai d'envoi de vos annonces pour publication dans le magazine 69 (mai-juin) le 7 avril.

La publication de ces annonces est gratuite. La rédaction se réserve le choix des textes publiés.



Demandez le programme !

Fini, l'hiver au coin du feu ! Les traditionnelles maisons comtoises de Nancray rouvrent leurs portes aux visiteurs le 29 mars. Il sera à nouveau possible de sillonner les 15 ha du musée pour revivre la vie de nos ancêtres les Comtois mais pas seulement. Le coup d'envoi de la saison d'animations sera donné le 16 mai à l'occasion de la nuit des musées. Suivront ensuite une série de manifestations attendues du public ; artistes à la campagne et fête de la musique en juin, week-end tradition en août, journées du patrimoine en septembre, journée des sorcières en octobre, et Noël... en décembre ! Une exposition temporaire organisée en partenariat avec les étudiants en licence METI (Métiers de l'exposition et technologie de l'information) se tiendra d'avril à août. Cette

année, les étudiants ont choisi de mettre en lumière un lieu tabou bien qu'universel, les toilettes. De plus, la chef étoilée, Jocelyne Lotz-Chocard proposera des cours de cuisine au sein du musée. Elle dévoilera ainsi ses astuces et conseils pour préparer un délicieux plat de saison qui sera ensuite dégusté avec les apprentis chefs dans l'intimité d'une ferme du 18^e siècle. Enfin, notez qu'un nouveau parcours sur le thème de la biodiversité verra le jour en ce début d'année dans le parc du musée, grâce à l'opération de mécénat mise en place avec l'entreprise Cornu SAS située à Fontain. Ce parcours sera ponctué d'une douzaine d'étapes permettant d'observer les espèces sauvages dans leur milieu pour mieux les connaître et les préserver.

Musée des maisons comtoises de Nancray, ouvert tous les jours du 29/03 au 01/11. Plus d'informations sur www.maisons-comtoises.org



Les activités de la Maison de l'environnement de Franche-Comté (réservation préalable souhaitée). Avec le soutien financier du conseil régional de Franche-Comté, de la DREAL Franche-Comté et de la Ville de Besançon.

Pour en savoir plus : www.maison-environnement-franchecomte.fr ou le 03 81 50 25 69 ou 7 rue Voirin - 25000 BESANÇON



RETROUVEZ toutes les idées de sorties à Besançon dans le supplément « Sortir » du magazine Besançon Votre Ville que vous pouvez télécharger sur... www.grandbesancon.fr



Du vin et des écrivains

Selon Bernard Pivot, expert ès lettres et cépages, « il faut toujours avoir un écrivain et un vin à découvrir ». Le salon du livre « Le verre et la prose » constituera ainsi l'occasion rêvée pour concilier ces deux univers. Initiée par l'Association comtoise d'Auteurs Indépendants et la Commune de Dannemarie-sur-Crète, la manifestation se déroulera le dimanche 29 mars à la Salle de convivialité de Dannemarie (dès 10 h, entrée gratuite). Une quarantaine d'écrivains régionaux et des vignerons du cru partageront un bout de patrimoine littéraire et viticole avec les visiteurs. Et contrairement au vin, les livres seront à consommer sans modération !

Infos : 09 79 09 36 82

Richard Galliano en résidence

L'école de musique et de danse de la MJC de Palente, accueillera début mai, l'accordéoniste Richard Galliano pour une résidence d'artiste sous forme de stage avec de jeunes musiciens du Grand Besançon. Après une première session de stage qui s'est déroulée en février, les jeunes auront le plaisir de travailler avec ce maître de l'accordéon du 4 au 7 mai. Une expérience musicale

et humaine riche, qui se concrétisera par un concert final le 26 mai au théâtre musical Ledoux durant lequel les musiciens en devenir auront ainsi la chance de partager la scène avec le sextet de Richard Galliano.

Concert de restitution de la résidence de Richard Galliano, le 26/05 à 20h, au théâtre musical de Besançon. Plus d'informations sur www.mjc-palente.fr

« Viens ! Il n'y a d'honnête que le bonheur »

Le bonheur... selon Brassens ! Voilà ce qu'on vous promet le samedi 21 mars prochain. Comme les amoureux de Georges, prenez place sur les « Bancs publics » de la salle socioculturelle de Morre pour redécouvrir les plus grands tubes de l'artiste revisités par des « Copains d'abord » : Yves Batisse et les 17 musiciens du Big Band Jazz de Nuits-

Saint-Georges. Guitares, trompettes, saxophones, au diapason pour rendre hommage au poète stétois et à ses chansons si mélodieuses et significatives, qui marqueront à jamais la culture musicale française.

Infos : Samedi 21 mars - 20h30 Salle socioculturelle de Morre Tél. 03 81 83 12 90

MARAI DE SAÔNE

➤ MERCREDI 22 AVRIL

Découverte du marais, l'eau, la faune et la flore 13h30 à 17h30. Animation France Nature Environnement Doubs et Fédération départementale des Chasseurs du Doubs. Bottes conseillées.

➤ DIMANCHE 26 AVRIL

« Diagonale du Doubs 2015 » - Saône Journée entière. Randonnée pédestre de 16 km dans le marais. (voir page 26)

Infos : www.maraisdesaone.fr



**LE
TRIOMPHE
DE L'AMOUR**

TEXTE
MAVRIVAUX
MISE EN SCÈNE
MICHEL RASKINE

DU 10 AU 19 MARS 2015



**AGLAVAINÉ
ET
SÉLYSETTE**

TEXTE
MAURICE MAETERLINCK
MISE EN SCÈNE
CÉLIE PAUTHÉ

DU 31 MARS AU 4 AVRIL 2015



**DÉJEUNER
CHEZ
WITTGENSTEIN**

TEXTE
THOMAS BERNHARD
MISE EN SCÈNE
KRYSTIAN LUPA

DU 8 AU 9 AVRIL 2015



**LES
PARTICULES
ÉLÉMENTAIRES**

TEXTE
MICHEL HOUELLEBECQ
ADAPTATION, MISE EN SCÈNE ET SCÉNOGRAPHIE
JULIEN GOSSELIN

DU 20 AU 22 AVRIL 2015



NOUVEAU
À BESANÇON: **ESPACE BOUTIQUE**
ET TOUJOURS...
MANGER BON DE 8H30 À 19H30

LA GRANGE
THÉ • CAFÉ • MANGER BON

Besançon Chamars



Besançon 25000 • 2 bd Charles de Gaulle
03 81 50 19 73 • lekiosque@lagrangedirect.com

THÉ Vrac • Dosettes • Sachets • Accessoires
CAFÉ Vrac grain & moulu • Dosettes • Capsules
CADEAU Faire plaisir • Se faire plaisir
MANGER BON Sur place • À emporter

Marnay



Marnay 70150 • 13 bis rue Gambetta
03 84 31 92 25 • contact@lagrangedirect.com

Vrac • Dosettes • Sachets • Accessoires

THÉ

Vrac grain & moulu • Dosettes • Capsules

CAFÉ

Faire plaisir • Se faire plaisir

CADEAU

SALON DE THÉ

15% de remise

à Besançon ou à Marnay
sur présentation de ce bon
OU en renseignant le code
«lagrange» sur www.lagrangedirect.com



Partagez votre expérience



www.lagrangedirect.com